

# L'EFFRAIE

La revue du CORA-Rhône

n° 15 - 2005



## Centre Ornithologique Rhône-Alpes Section Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 FAX. : 04 72 77 19 86

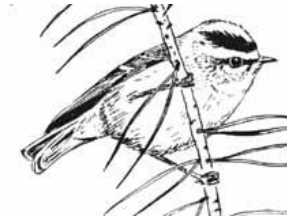
[cora69@wanadoo.fr](mailto:cora69@wanadoo.fr)



CORA-Rhône

ISSN 0982-5878

# Editorial



Voici le numéro 15 de notre revue... Chevêche d'Athéna, Milan noir, plans d'eau de Bourdelan, Jaseur boréal, résumés de quelques études menées par le CORA (Grand-duc, marais de Boitray, Crépieux-Charmy), voilà le menu de cette édition de printemps.

Avril : le chant du Rossignol nous émerveille de nouveau, le cycle de la vie reprend... Chaque espèce y a sa place, du plus petit insecte au grand rapace prédateur, mais son étude nous dévoile vite la fragilité de l'équilibre naturel dont toutes ces espèces dépendent, équilibre bâti au cours des millions d'années d'évolution ; et comment les espèces dépendent les unes des autres, mais aussi comment l'homme peut menacer cet équilibre par des actions à court terme.

Certains oiseaux nous paraissent plus beaux, d'autres plus fragiles et à protéger ; nous en classons d'autres parmi les "nuisibles" parce que nous jugeons qu'ils prolifèrent trop, souvent d'ailleurs à cause d'un déséquilibre dont nous sommes responsables. Mais, comme le disait Pierre DEOM, le célèbre rédacteur de "la Hulotte", il y a à peu près autant de nuisibles sur terre que de cheveux sur la tête à Matthieu... Je vous laisse deviner la suite...

L'observation ornithologique, l'immersion dans la nature, nous amènent ainsi sérénité face à notre avenir personnel et modeste sur notre place dans l'univers, devant le déroulement des saisons suivi depuis des millénaires par ces petites bestioles ailées, affairées simplement à se reproduire et à survivre, chacune simple chaînon dans la transmission de la vie, inconsciente des graves problèmes métaphysiques et irrationnels qui nous perturbent l'esprit, nous, espèce intelligente...

Alors, laissons quelques instants nos boîtes à images électroniques, oublions, le temps d'une balade, les idées noires, les paroles blessantes, la violence ambiante et les soucis du quotidien, "dans ce monde glacé de solitude", partons à la recherche d'images vivantes, d'émotions simples et découvrons le mystère de la vie, clé de toutes choses et réponse à toutes nos questions...

Souhaitons enfin, à l'heure où tant de projets politiques s'élaborent au nom du soi-disant développement économique, que le proche avenir ne voit pas la disparition des milieux vivants que nous décrivons dans ces quelques pages et que nos enfants puissent encore admirer longtemps les mêmes espèces sauvages qui partagent avec nous notre (et leur...) bout de planète...

D. TISSIER

## Sommaire du n°15/2005

Editorial	p. 1
La Chevêche d'Athéna : répartition et densité dans l'Ouest lyonnais en 2000 Dominique TISSIER	p. 3
Observation d'un Aigle botté dans le Beaujolais Dominique TISSIER	p. 16
Le Milan noir <i>Milvus migrans</i> dans le Rhône Bertrand DI NATALE	p. 19
Le Milan noir de Bertrand est-il de même origine que celui de Léonard ? Annie PINGET	p. 24
Note sur l'avifaune des plans d'eau de BOURDELAN Jean-Paul RULLEAU	p. 25
Le Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> dans le département du Rhône V. GAGET- J.M. BELIARD - O. IBORRA Résumé rédigé par Pascale GIROUD	p. 30
Suivi avifaunistique et batracologique du marais de BOITRAY (2004) Rapport d'étude. V.GAGET Résumé rédigé par Jean-Paul RULLEAU	p. 33
La réserve naturelle volontaire de Crépieux-Charmy Résumé d'étude (de 1989 à 2001). V. GAGET Résumé rédigé par Nicole CARRET	p. 35
Le Jaseur boréal, star de l'hiver ! Dominique TISSIER	p. 40

---

EFFRAIE n°15 / 2005

Revue éditée par le CORA-Rhône (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, section Rhône)

32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 Email : [cora69@wanadoo.fr](mailto:cora69@wanadoo.fr)

<http://www.cora-asso.com>

Edition et publication : CORA-Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Comité de lecture : Annie PINGET, Pascale MINJARD, Vincent GAGET, Dominique TISSIER

Photo de couverture : Chevêche d'Athéna (Christian KERIHUEL)

Photos intérieures : Chevêches d'Athéna (Thierry TANCREZ, Christian KERIHUEL, Dominique TISSIER), Milan noir (Alban CORDOBA), Aigle botté (Philippe PULCE)

Dessins : Alain RUFER et Dominique TISSIER

Reprographie : COREP Lyon

# La Chevêche d'Athéna : répartition et densité dans l'Ouest lyonnais en 2000

Dominique TISSIER

La Chevêche d'Athéna *Athene noctua* est le rapace nocturne le plus facile à observer en France, du fait de son habitude particulièrement sympathique pour les ornithologues de se montrer même en plein jour, petite boule ronde perchée sur le faîtage d'un toit ou sur une branche basse d'un gros arbre centenaire.

Ses collègues de la grande famille des strigidés, comme la Chouette hulotte *Strix aluco* et le Hibou moyen-duc *Asio otus*, et même l'Effraie des clochers *Tyto alba*, seule représentante française de la famille des tytonidés, quoique souvent bien plus communs, sont strictement nocturnes et difficiles à observer dans la nature, sauf à découvrir leur gîte diurne, caché au plus profond d'un buisson ou d'un conifère, au creux d'un arbre ou sous un toit de vieille bâtisse. Beaucoup plus problématique encore est la rencontre avec la Nyctale de Tengmalm *Aegolius funereus* ou la Chevêchette d'Europe *Glaucidium passerinum*, cachées au fond de leur forêt, ou même avec *Bubo bubo* le rare Grand -duc d'Europe ou le très discret Hibou petit-duc *Otus scops*, plutôt méridional.

La Chevêche d'Athéna est répandue presque partout en France, sauf en montagne et dans les régions de forêts (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000). Mais elle n'est pas aussi commune qu'on pourrait le penser. En effet, sa répartition n'est pas uniforme et, si elle est commune par endroits, elle est absente de sites apparemment favorables.

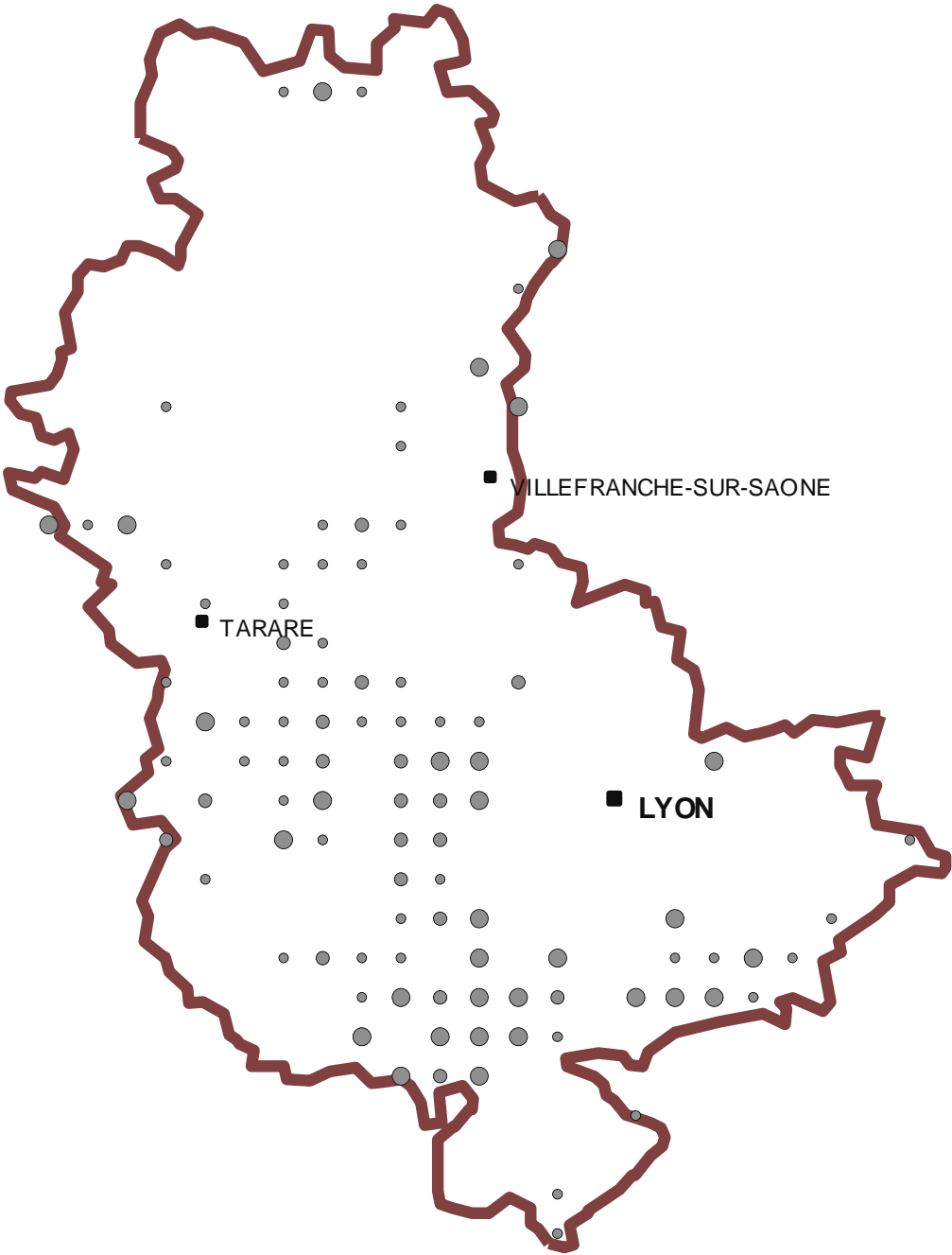
C'est une petite chouette, à peine plus grosse qu'un merle, au plumage gris tacheté de blanc, aux yeux d'or. Elle affectionne particulièrement pour abri les toits des vieilles maisons, parfois assez proches du centre des villages, ainsi que les vieux arbres têtards. Son domaine de chasse est la campagne ouverte, avec haies, prairies de fauche, piquets de clôture qui servent de

perchoirs, pâtures, vergers, lisières de bois, où elle prélève quelques campagnols imprudents, mais surtout de gros insectes, parfois de petits batraciens et reptiles, rarement de petits oiseaux et, en hiver, des vers de terre (GEROUDET 1965). Elle est sédentaire, même très casanière et ne sort pas de son petit territoire, pour peu que son biotope ne soit pas bouleversé.

Elle n'est pas très farouche et on peut souvent la voir, en pleine journée, même le matin ou en plein midi, prendre le soleil sur un poteau ou le toit d'une vieille cabane.

Sa taille varie de 23 à 27 cm, son envergure d'environ 50 à 60 cm. Son vol est ondulant. Posée, elle fait penser à une peluche en forme de boule quand elle est au repos. Inquiète, elle s'étire et se tasse alternativement, en poussant des cris secs.

Département du Rhône :  
Répartition de la Chevêche d'Athéna *Athene noctua*  
Base de données du CORA.  
de 1990 à 2004



Au repos diurne, elle peut facilement passer inaperçue, même sur un toit où, du fait de sa petite taille, elle peut être dissimulée dans un chéneau ou confondue avec une vieille pierre sur les tuiles, ou surtout au cœur d'un vieil arbre où sa couleur de vieille écorce grisâtre lui permet de se fondre dans l'enchevêtrement des branches.

La population française est estimée à environ 35.000 couples (GENOT & LECOMTE 1998), mais avec une marge d'incertitude assez grande. L'espèce est bien représentée dans les régions Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, un peu moins en Poitou-Charente, Ile-de-France, Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Limousin, Midi-Pyrénées, et même PACA malgré la belle population de la Crau. Elle est plus rare en Bretagne, Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne et en Aquitaine où elle est absente de la grande forêt landaise. Elle est très rare en Corse où niche la sous-espèce *A.n. noctua*, un peu plus claire et plus rousse que la sous-espèce *A.n. vidalii* présente ailleurs en France.

Abondante au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'espèce semble en régression en France depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, même si l'on manque de données précises. Cette régression est très forte en Alsace, Jura, Haute-Savoie, Ain, Isère, Drôme, Var, Vaucluse, Camargue, Bretagne, Normandie. Elle disparaît de certains secteurs, semble-

t-il du fait de la disparition des gros insectes, ses proies favorites, mais les causes précises de la diminution des effectifs de certaines régions restent à définir plus exactement (THIOLLAY 2005). Des programmes de réintroduction ou de protection sont en cours en Haute-Savoie et dans les Vosges (GENOT 2000).

En Rhône-Alpes, GENOT et LECOMTE donnent, dans leur synthèse de 1998, une estimation minimale de 410 couples, qui paraît bien inférieure à la réalité. Dans le Rhône, 97 couples ont été recensés en 1990 au sud des Monts du Lyonnais et au sud-est de Lyon (ATHANAZE *in litt.*). Ces chiffres traduisent plutôt une prospection largement insuffisante et des études plus récentes pourraient permettre de mieux quantifier la population de notre petite chouette.

**La carte du département** montre la répartition de l'espèce telle que notée dans la base de données du CORA. On voit qu'elle est bien présente dans un large secteur à l'ouest de Lyon, depuis le sud du plateau mornantais jusqu'au bas Beaujolais, mais

aussi en val de Saône, tout au nord du département et en limite ouest au-delà des Monts du Lyonnais, ainsi que dans les communes au sud-est de Lyon et même sur les contreforts du Pilat.

En 2000, après une dizaine d'années d'observations ornithologiques régulières, j'ai pu recenser les couples de Chevêches sur un territoire d'environ 3000 hectares situé sur les communes de Marcy l'Etoile, Sainte-Consorce, Pollionnay et Lentilly.

La méthode utilisée a été l'observation directe et souvent répétée des individus à proximité de leur lieu de nidification. L'écoute des chants au crépuscule a parfois été un premier indice de présence, mais elle a toujours été complétée par des contacts visuels. La méthode de la repasse n'a pas été utilisée.

Le paysage des coteaux de l'Ouest lyonnais convient bien à l'espèce. Même si les constructions s'y multiplient, avec implantation de petites zones d'activités artisanales ou industrielles, création de nouveaux lotissements, diffusion de l'habitat pavillonnaire, il reste encore de belles zones agricoles, avec des cultures en parcelles de taille modeste, des pâtures pour les chevaux et les moutons, encore beaucoup de haies d'arbres ou d'arbustes, des petits étangs et une multitude de petites mares qui mériteraient sûrement une étude plus approfondie, quelques vergers, de vieilles maisons de village, encore quelques fermes en activité et beaucoup de vieilles cabanes en pierres dans les champs. Il reste même quelques parcelles de vigne, souvenir d'une époque pas si lointaine où la viticulture était une des principales activités du secteur.

La diversité du paysage est toujours un atout favorable pour la faune, avec, ici, des espèces comme la Huppe fasciée *Upupa epops* encore présente, l'Oedicnème criard *Burhinus oedicephalus*, la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio*, le Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*, le Tarier pâtre *Saxicola torquata*, la Fauvette grisette *Sylvia communis*, l'Épervier d'Europe *Accipiter nisus*, le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*, et même le Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et bien d'autres, puisqu'il y a environ une centaine d'espèces régulières sur ce secteur de l'Ouest lyonnais (TISSIER 2000).

Cette diversité favorise l'abondance de proies potentielles, mulots et campagnols dans les champs, gros insectes dans les prairies de fauche, lézards dans les haies, grenouilles et tritons aux abords des mares.

La carte de la page 8 pointe les sites répertoriés dans la zone d'étude choisie. On voit que la densité y est assez bonne, voire même surprenante quand on sait qu'on est à moins de 15 kilomètres de la place Bellecour ! Vingt neuf couples ont ainsi été identifiés de façon certaine, avec une estimation maximale qui pourrait atteindre environ trente deux couples, la prospection ayant été un peu insuffisante, faute de temps, dans le nord de la zone.

Pour 21 sites, le lieu de reproduction a pu être connu, voire, pour 11 d'entre eux, situé de façon précise :

- 8 couples (38%) sont installés sous les toits de vieilles maisons habitées,
- 8 couples (38%) nichent dans des cavités de gros arbres,
- 5 couples (24%) dans des vieilles cabanes en pierres construites en plein champ.

Les arbres identifiés sont un très gros châtaignier, un vieux platane, un saule têtard et 4 vieux chênes dont un têtard très ancien.

Ces chiffres correspondent assez bien à ceux qu'on trouve dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France (YEATHMAN, BERTHELOT & JARRY 1995) : sur 530 nids recensés, les auteurs notent un pourcentage de 42% pour les arbres, 32% pour les bâtiments et 26% pour les autres cas.

Les couples semblent trouver facilement des sites de nidification. Trois nichoirs, posés entre 1985 et 1995, l'un sur un arbre, les deux autres en façade de maison, n'ont d'ailleurs jamais été occupés.

La familiarité de l'espèce avec l'homme est confirmée par la présence de 4 couples juste en bordure du bourg de Marcy l'Etoile et d'un couple en limite du bourg de Sainte-Consorce. Les autres sont un peu plus éloignés des bourgs, le site le plus typique étant une cabane ou un vieil arbre dans une pâture à moutons, avec des haies et clôtures. Les haies, garantes de la

biodiversité, sont encore bien présentes dans l'Ouest lyonnais, riches de chênes, prunelliers, aubépines, cornouillers, viornes, troènes, poiriers sauvages, fusains et néfliers.

Les oiseaux sont très fidèles à leur site de reproduction et on les retrouve au même endroit d'une année sur l'autre.

En retenant un chiffre d'environ 30 couples sur 3000 ha, on aurait une densité de 1 couple au km<sup>2</sup>. Mais si l'on ne retient que les surfaces favorables à l'espèce, en excluant les zones à habitat dense (centres des bourgs) et les zones industrialisées (en particulier les instituts biologiques et

pharmaceutiques de Marcy l'Etoile), ainsi que les surfaces boisées le long des vallons, on arrive au chiffre de 30 couples sur environ 1900 ha favorables, soit 1,6 couples au km<sup>2</sup>, ce qui est assez remarquable si près d'une grande agglomération et qui justifiait la rédaction de cet article.

En France, la densité est très variable selon les régions. Elle est en général comprise entre 0,2 et 2 couples au km<sup>2</sup>, souvent de l'ordre de 0,6 à 1,2 couples au km<sup>2</sup>, sauf dans certains secteurs bien occupés où on peut atteindre exceptionnellement des chiffres de l'ordre de 4 à 6 couples au km<sup>2</sup>, comme en Haute-Loire ou dans certaines plaines de l'Isère (YEATHMAN, BERTHELOT & JARRY 1995).

Il y a peu d'informations sur la fluctuation de ces densités au fil des années.

Dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (CORA 2003), ATHANAZE donne 0,6 couples au km<sup>2</sup> dans la Drôme et, dans le Rhône, les chiffres de 0,2 et 1,2 couples au km<sup>2</sup>, respectivement dans le sud-est du département et le plateau mornantais pour un total déjà cité de 97 couples recensés.

Sur ce plateau, la densité semble fluctuante selon les années, de 1,1 à 1,9 couples au km<sup>2</sup> entre 2001 et 2004 (GAGET et CORA-Rhône 2001-2002-2003-2004).

La prospection reste cependant insuffisante dans le département pour avoir une idée plus précise de la répartition et des effectifs rhodaniens de l'espèce.

GEROUDET donnait en 1965 une densité très variable de 1 à 3 couples au km<sup>2</sup> dans les régions ayant des milieux favorables à l'espèce.

La carte de la zone étudiée montre aussi que la distance entre deux nids peut être assez faible, parfois inférieure à 300 mètres.

Dans les Vosges, des distances minimales de 300 et 500 mètres avaient été déjà constatées sur des secteurs très favorables (GENOT 1992).



**Zone d'étude**

● **Sites de reproduction de la Chevêche d'Athéna**

(d'après cartes IGN 2931 EST et 3031 OUEST)

1cm ≈ 342m



L'espèce étant présente sur au moins 110 communes du département, représentant près de 150 000ha, on voit qu'une estimation, même très prudente, de la population rhodanienne, serait très approximativement **d'au moins 350 couples** minimum, voire jusqu'à **500 couples** minimum. Seule une étude plus approfondie et couvrant toutes les zones favorables du département pourrait permettre une estimation plus précise, qui, probablement, permettrait de revoir ces chiffres encore à la hausse.

Le plateau mornantais a été bien étudié ces dernières années, de 1990 à 1992, et annuellement par le CORA-Rhône depuis 1996 (ATHANAZE, GAGET, REDOUX et al.). La population de chevêches est assez importante sur ce secteur, très favorable également à beaucoup d'autres espèces. Un résumé de ces études a déjà été publié dans notre précédent numéro. Une synthèse départementale plus complète pourrait faire l'objet d'un futur article.

Mais revenons à l'Ouest lyonnais.

La proximité de lotissements, l'augmentation des constructions et de la circulation automobile, tout ceci pourrait rendre cette petite population très fragile. Plusieurs cas de mortalité nous ont été rapportés. Deux fois, il s'agissait d'oiseaux tombés dans des cheminées ; une fois, un oiseau victime d'un conducteur de véhicule. Dans deux autres cas, deux cadavres retrouvés en fin d'hiver dans le quartier de Grangeneuve à Marcy l'Etoile, une des causes soupçonnées semble être l'utilisation de **produits raticides contre les petits rongeurs**.

**Profitons en pour rappeler que la Chouette chevêche, comme tous les rapaces, est intégralement protégée par la loi française depuis 1972. Il est donc interdit de la détruire et de détruire ses sites de nidification.** C'est un animal utile aux cultures, justement du fait de son régime alimentaire.

Quoiqu'il en soit, la destruction des rongeurs nuisibles est réglementée et ne doit pas provoquer une destruction non contrôlée d'autres espèces animales, et évidemment, en aucun cas, d'espèces protégées.

D'autant plus que la petite Chevêche est sérieusement menacée par la rénovation progressive des vieilles maisons, par l'épandage d'insecticides qui font disparaître les gros insectes dont elle se nourrit, par la circulation automobile dont elle est souvent victime comme tous les rapaces nocturnes, et enfin, (excusez du peu !...) par la suppression

des vieux arbres et des vergers qu'elle affectionne...

Il faut aussi mentionner la prédation importante (pas tout à fait naturelle) par les chats domestiques en vadrouille sur les poussins non volants, mais déjà sortis du nid, en juin ou juillet. Rappelons aussi le rôle dévastateur des fameux poteaux téléphoniques creux...

Rappelons encore une fois qu'il ne faut surtout pas ramasser de jeunes chouettes trouvées au sol, sauf si elles sont blessées ou visiblement trop petites. Leurs parents les nourrissent encore après leur sortie du nid, alors qu'elles ne savent pas encore voler. Le ramassage par des promeneurs croyant bien faire de jeunes rapaces nocturnes sortis du nid est une des causes principales d'accueil de ces espèces en centres de soins.

Autrefois, la Chevêche était souvent l'objet, comme bien d'autres rapaces, de la persécution humaine et de l'ignorance : ainsi, on donnait une soupe de chouette (!) aux enfants

pour les guérir de la coqueluche. Des oeufs de chouette cuits étaient prescrits pour soi-disant améliorer la vue. Les oeufs crus étaient donnés aux enfants pour les préserver de l'alcoolisme ! Dans la Bible, la chouette chevêche figure sur la liste des oiseaux impurs, parce qu'elle était réputée, à tort, manger des cadavres : « Voici, parmi les oiseaux, ceux que vous aurez en abomination, et dont on ne mangera pas : l'aigle, l'orfraie et l'aigle de mer, le milan, l'autour et ce qui est de son espèce, le corbeau et toutes ses espèces, l'autruche, le hibou, la mouette, l'épervier et ce qui est de son espèce, le chat-huant, le plongeon et la **chouette**, le cygne, le pélican et le cormoran, la cigogne, le héron et ce qui est de son espèce, la huppe et la chauve-souris » (Le Lévitique 11, 13-19).

La chouette chevêche fut accusée aussi longtemps de massacrer quantité d'oiseaux et de poussins. En 1935, pour mettre fin à cette rumeur, la Société ornithologique britannique créa une commission consacrée à cette espèce et présidée par une universitaire de Cambridge. Sur les 2460 éléments identifiés dans les pelotes de réjection étudiées, deux seulement étaient des restes d'oisillons et tous les autres ceux d'insectes, de limaces et de rongeurs. Cela innocenta définitivement notre petite chouette, en confirmant ce qu'Aristote avait déjà constaté 2300 ans plus tôt : elle chasse principalement les souris et les gros insectes (Noctua 2005).



On voit que les causes changent, mais que bien des menaces persistent...

Le temps n'est plus (du moins espérons-le à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle !...) où les rapaces nocturnes étaient cloués aux portes des granges sous l'imbécile prétexte qu'ils portaient malheur.

Et pourtant, notre petite chouette, emblème de la sagesse et porte-bonheur chez les Athéniens de l'Antiquité, comme l'indique l'étymologie de son nom scientifique, a bien du souci à se faire avec la vie moderne !...

J'ai entendu des gens venus récemment habiter un nouveau lotissement situé quasiment en pleine campagne, en limite de bourg, se plaindre des cris émis par deux Chevêches qui nichaient dans la vieille maison voisine !!!

Déjà en 2004, sur la zone étudiée dans cet article, le couple le plus proche du centre du village de Marcy l'Etoile avait disparu. Aux Verchères, sur cette même commune, un vieux verger a été rasé sans raison... Aux Grandes Terres et au Raymond, sur la commune de Sainte-Consorce, deux sites ont été détruits par suite de la rénovation de toitures et la disparition *de facto* du petit orifice, sous une tuile, par lequel les oiseaux se glissaient... A la Brossonnière, la vieille maison a été entièrement refaite et le couple n'y est plus présent.

On n'est malheureusement pas prévenu à l'avance de ces travaux et l'on ne peut souvent que constater, après coup, la disparition du site de nidification, pourtant normalement illégale.

De plus, on hésite toujours à signaler à un propriétaire de vieille maison, dont le

grenier est occupé par un couple de chevêches, la présence de ces locataires encore trop souvent jugés indésirables.

La discrétion reste souvent l'atout majeur de la faune sauvage face à la bêtise humaine !...

On voit que la proximité de l'agglomération lyonnaise, par la pression d'urbanisation qu'elle engendre (constructions de lotissements, de zones d'activités, de routes, de parkings, rénovations de bâtiments, etc...), n'est évidemment pas favorable à la survie de l'espèce dans ce secteur de l'Ouest lyonnais.

Mais, si nous voulons conserver quelques couples de ces sympathiques petites chouettes, il est impératif de respecter quelques règles de la nature :

- préserver les habitats naturels (ceci est bien sûr valable pour toutes les espèces vivantes) en conservant des zones agricoles et de vieux arbres
- lui laisser quelques sites de nidification (des nichoirs peuvent être installés lors de la réfection de vieux bâtiments ou de vieilles toitures)
- ne pas répandre dans la nature toute sorte de poisons qui ne feront que favoriser la prolifération des soi-disant nuisibles que l'on cherche à éliminer en faisant disparaître leurs prédateurs naturels
- munir sa cheminée d'un dispositif de protection empêchant la pénétration des oiseaux (barreaux, grilles, grillage)
- garder les chats domestiques la nuit à la maison surtout en juin et juillet (les jeunes chouettes, comme tous les autres rapaces nocturnes, sont en effet très vulnérables car elles quittent leur abri avant de savoir voler)
- enfin, rouler moins vite si possible !...

En 2005, l'on n'a pas procédé à une visite de tous les sites indiqués sur la carte. Quelques couples ont toutefois été déjà re-contactés. La zone reste bien favorable à l'espèce, malgré la

multiplication de constructions diverses surtout sur la commune de Marcy l'Etoile où l'on peut craindre une très forte régression.

Il serait intéressant de reprendre ce recensement en 2010, en espérant que les projets de construction de voiries, d'extension de Z.A. (en particulier sur le plateau de Méginant à Sainte-Consorce récemment inscrit sur la liste des ZNIEFF du

département), de contournement autoroutier de Lyon et autres menaces liées au soi-disant développement des communes n'aient pas fait disparaître ce beau petit rapace des coteaux du Lyonnais...

Dès février, mais surtout en mars, on entend les mâles chanter quelques minutes à la tombée de la nuit, avant de s'accoupler, puis de partir en chasse. Mais les observations directes sont rares. Les courtes journées d'hiver ne permettent en effet souvent de n'apercevoir que quelques silhouettes sur un piquet ou un poteau téléphonique en bord de route au crépuscule... Et le froid n'incite guère nos amies à sortir de leur gîte pendant la journée... Patience...

Les pontes (de 3 à 5 œufs en général) ont lieu en avril et jusqu'à mi-mai ; l'incubation dure environ quatre semaines, les jeunes naissent donc en mai et quittent le nid souvent dès le milieu de juin jusqu'à début juillet. C'est à cette période, où les adultes nourrissent leurs jeunes qui ne volent encore pas ou mal aux alentours du nid, que les oiseaux sont les plus faciles à voir, en prenant soin, évidemment, de ne pas les déranger. Avec une longue-vue, à distance raisonnable, on pourra ainsi faire de belles observations bien avant l'obscurité qui est très tardive à cette époque de l'année.

Les jeunes volants se reconnaissent à l'absence de stries sur le dessus de la tête. Ils ont également moins de blanc aux sourcils et autour des yeux (voir les deux photos du bas en page 15). Les adultes paraissent plus contrastés si l'on arrive à les voir à courte distance... Ils ne sont pas très farouches... Sachons être discrets et silencieux et nous pourrons observer peut-être de très près une petite chouette aux yeux d'or !

Dominique TISSIER



## Bibliographie

---

- CORA (2003)** - Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000, CORA - 336p.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000)**. Inventaire des oiseaux de France, Nathan, Paris.
- GAGET G. et CORA-Rhône (2001-2001-2003-2004)**. Suivi de la Chouette chevêche sur le plateau mornantais (69). Rapports d'études. CORA-Rhône.
- GENOT J.C., LECOMTE P. (1998)**. Essai de synthèse sur la population de Chevêche d'Athéna Athene noctua en France. ORNITHOS 5-3.
- GENOT J.C., LECOMTE P. (2002)**. La Chevêche d'Athéna. Delachaux & Niestlé
- GENOT J.C. (1992)**. Contribution à l'écologie de la Chouette chevêche en France. Thèse de Doctorat. Université de Dijon.
- GENOT J.C. (2000)**. Conservation de la nature : gérer les espèces ou les habitats? Le cas du parc naturel régional des Vosges du nord, réserve de la biosphère. Le Courrier de l'environnement n°39. Parc naturel régional des Vosges du nord.
- GEROUDET P. (1965-1984)**. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- KERIHUEL Ch. (2005)**. Numeriscop@ges site internet : <http://christian.kerihuel.free.fr/Numeriscopages/numeriscopages.htm>
- NOCTUA (2005)**. Association belge pour la protection et l'étude de la Chevêche d'Athéna. Site internet : <http://www.noctua.org/>
- REDOUX Ch., GAGET V. (2005)**. Résumé du "Suivi scientifique de la Chevêche d'Athéna sur le plateau mornantais (Rhône)". L'Effraie n°14. CORA-Rhône.
- THIOLLAY J.M. (2005)**. Les Rapaces de Bourgogne. Ecologie et conservation des rapaces. L'aile brisée. <http://ailebrisee.free.fr>. C.E.O.B.
- TISSIER D. (2000)**. Les oiseaux de Marcy l'Etoile. (édité par l'auteur)
- YEATHMAN, BERTHELOT & JARRY (1995)**. Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.

## Note historique complémentaire :

Dans la Grèce antique, notre petite chouette était bien chanceuse !

A Athènes, elle était la messagère d'Athéna, déesse de la sagesse. Une colonie de chevêches vivait sur l'Acropole où elles étaient les gardiennes du temple. En 490 av. J-C, les Grecs aperçurent la silhouette d'une petite chouette se découpant sur la lune et y virent le présage de leur victoire sur les Perses à la célèbre bataille de Marathon.

Plus tard, en 301, le général Agathoclès, tyran de Syracuse, ville fondée par des Corinthiens et centre de l'hellénisme occidental, en lutte permanente avec Carthage, libéra un grand nombre de chouettes chevêches pour galvaniser ses troupes avant de battre les Carthaginois.

D'après Plutarque, les Athéniens étaient tellement associés à la chouette chevêche que lorsque des guerriers grecs étaient capturés, leurs ennemis les marquaient au front d'une chouette.

Une pièce athénienne, la tétradrachme, introduite vers 490 av. J.-C., était frappée de la chouette chevêche sur une de ses faces et, sur l'autre, d'Athéna coiffée du casque attique à cimier, orné de trois feuilles d'olivier et d'une palmette avec collier et boucles d'oreille. La pièce grecque d'un euro a repris sur sa face nationale la chouette chevêche qui figurait sur la tétradrachme antique.

(Détails tirés du site internet de l'Association NOCTUA).



© www.cgb.fr MONNAIES IX N°0078

Photographies extraites du site internet : [www.cgb.fr](http://www.cgb.fr)  
Compagnie Générale de Bourse  
46, rue Vivienne 75002 PARIS





# Observation d'un Aigle botté dans le Beaujolais

Dominique TISSIER

Le 1er mai 2004, à Saint-Lager (Rhône), au lieu-dit les Bussières, au pied du Mont Brouilly, alors que je prospectais le vignoble pour l'enquête nationale OEDICNEME 2004, j'ai eu la surprise de voir arriver devant moi un rapace de la taille d'une Buse, mais avec deux "phares" blancs de chaque côté du cou !  
Montée d'adrénaline !!!

L'oiseau s'élève au-dessus de moi et prend une ascendance... Ailes assez longues et tenues à plat, dessus très bariolé, avec les couvertures alaires claires bien visible sur les ailes brunes, sus-caudales claires... Aspect plutôt sombre dessous, avec les primaires internes claires, queue longue, claire et droite au bout sans barre distincte, petite tête non proéminente.  
Les critères sont tous là...

L'oiseau s'élève lentement, longtemps, pour n'être qu'un point minuscule dans le ciel...

Enfin, pour confirmer l'identification, il effectue un fantastique piqué tout droit, presque vertical, ailes repliées, (chronométré plus de 30 secondes !!!...), mode de chasse caractéristique de... l'Aigle botté *Hieraetus pennatus* !

L'observation a été acceptée par le CHR (DELIRY 2004 à paraître).

Il s'agissait, à mon avis, d'une forme assez sombre, mais pas vraiment typique de la forme sombre complète.

L'espèce présente en effet deux formes : une forme claire que j'avais déjà observée en Crau en février 1999, avec le dessous clair contrastant avec les rémiges noirâtres, et une forme sombre brune où seule la queue est un peu plus claire. Les deux formes ont le dessus identique. Mais il y a aussi des oiseaux présentant une coloration intermédiaire.

D'une taille d'environ 50cm et d'envergure environ 1,20m, l'Aigle botté est le plus petit des aigles européens.

On le trouve principalement en Espagne, mais aussi en Ukraine, Russie et Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Grèce, etc...

En France, il est présent principalement dans le sud-ouest, mais aussi sur une diagonale passant par le Massif Central jusqu'à la Champagne, très localement ailleurs. Il est placé sur la liste rouge des espèces menacées de disparition et évidemment protégé comme tous les rapaces.

L'effectif varie entre 3000 et 5000 couples en Europe, seulement de 400 à 600 en France (DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. 2000).

Il habite les forêts de feuillus et de pins, mais aussi les prairies et landes, toutefois rarement éloignées des zones boisées. Il chasse en vol, se glissant habilement entre les arbres et fonçant sur sa proie les serres en avant. Il se nourrit de petits rongeurs, reptiles, petits oiseaux et insectes. C'est un migrateur hivernant dans les savanes africaines.

Il n'y a que 7 données homologuées dans le Rhône (DELIRY et le CHR) de 1996 à 2004 : une fin mars, trois en avril, une en mai, une en juin et une en juillet.

Les observations de printemps concernent probablement des oiseaux en migration pré-nuptiale.

Les deux données de juin et juillet pourraient concerner une éventuelle reproduction qui serait passée inaperçue compte-tenu de la grande discrétion de l'espèce. Dans le département du

Rhône, quelques cas de nidification ont en effet été soupçonnés (DI NATALE 2001), mais n'ont pu être prouvés.

La migration est relevée au printemps dès le 4 avril et jusqu'au 5 mai, avec un pic de passage le 16 avril.

L'observation faite ce 1<sup>er</sup> mai peut donc correspondre à un oiseau en halte migratoire ou à un individu de la petite population récemment dénombrée de Saône et Loire, dans le cadre de l'enquête nationale sur les rapaces de France.

Ce qui fait le charme de l'ornithologie de terrain est bien cette possibilité toujours présente d'une observation inhabituelle et excitante d'une espèce rare sur un site où l'on ne l'y attend pas !

Dominique TISSIER

Merci à Bertrand DI NATALE de m'avoir transmis les renseignements les plus récents sur le statut de cette espèce.

#### Bibliographie :

---

**Base de données du CORA** - M.R.E. Lyon

**CORA Région (2003)**. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000. CORA.

**DELIRY C.** - Comité d'Homologation Régional Rhône-Alpes, <http://www.deliry.com/chr.htm>

**DI NATALE B. (1996)**. Vol de l'Aigle botté au-dessus des collines de Bessenay. L'Effraie n°12. CORA-Rhône.

**DI NATALE B. (2001)**. Enquête nationale 2000-2001 : estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône. Lyon, C.O.R.A. Rhône.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000)**. Inventaire des oiseaux de France, Nathan.

**FREGAT C. (1989)**. Migration près du Col de Malval. L'Effraie n°7. CORA-Rhône.

**GENSBOL B. (1993)**. Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Delachaux & Niestlé.

**GEROUDET P. (1965-1984)**. Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé.

**MANDRILLON L. (1989)**. La migration des oiseaux à Dardilly. L'Effraie n°7. CORA-Rhône.

**RENAUDIER A. (1998)**. Les oiseaux du Rhône. L'Effraie n°13. CORA-Rhône.

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J. (2000)**. L'album ornitho. Delachaux & Niestlé.



Aigle botté Philippe PULCE 2003



Milan noir Alban CORDOBA 2004

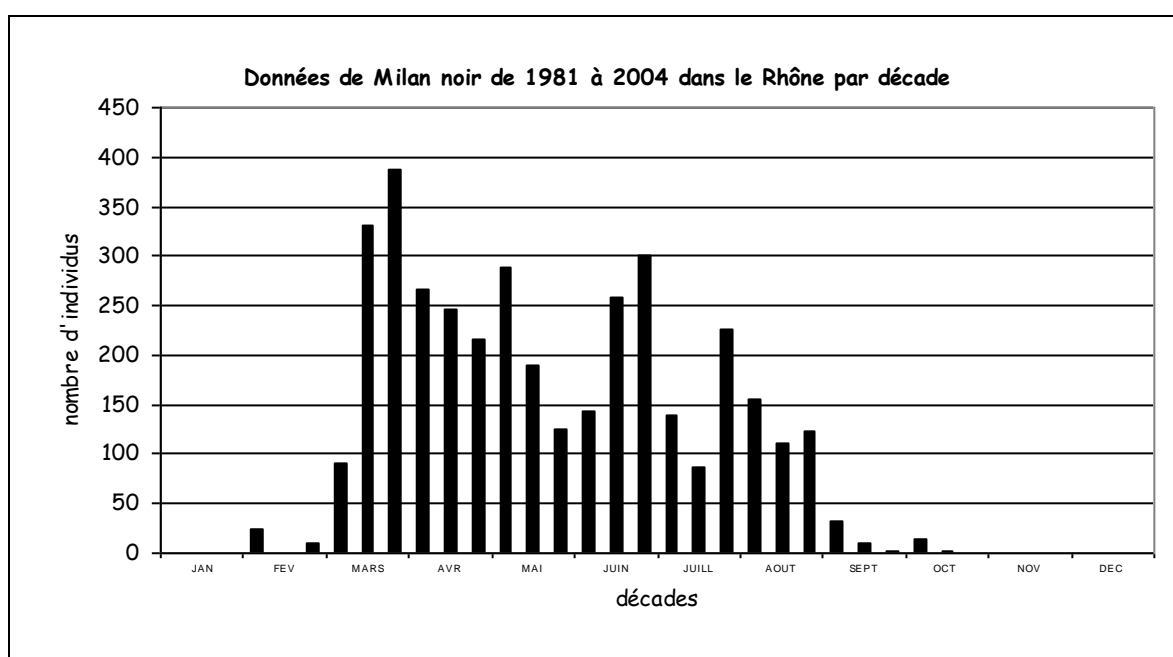
# Le Milan noir *Milvus migrans* dans le Rhône

Bertrand DI NATALE

Le Milan noir est un rapace de taille moyenne dont la longueur est comprise entre 48 et 58 cm. Son envergure, de 135 à 155 cm, est supérieure à celle de la Buse variable pour une masse équivalente ou légèrement inférieure (de 567 à 941g), ce qui en fait un meilleur voilier. Sa queue est faiblement échancrée. Sa coloration très sombre le rend, à distance, quasiment noir. En réalité, sa face supérieure est brun foncé, mais on remarque une bande claire bien nette sur les couvertures sus-alaires moyennes. Le dessous de l'oiseau est également brun, mais le dessous de la main est constitué par une zone plus pâle. La tête de l'oiseau, portant un bec crochu et grisâtre, est caractéristique. Les jeunes Milans noirs sont assez difficiles à distinguer des adultes. Néanmoins, ils ont le corps moins foncé et, surtout, le dessous de leurs mains est bien plus clair. Il leur faut deux ans pour acquérir le plumage d'adulte.

Le Milan noir est un rapace migrateur qui nous arrive parfois dès la fin de l'hiver et qui, corrélativement, repart tôt en été. Dans le département du Rhône, la migration pré-nuptiale culmine aux alentours du 27 mars et celle post-nuptiale aux environs du 11 août avec des dates extrêmes d'arrivée et de départ aux alentours du 1<sup>er</sup> mars et du 19 septembre. Rares sont les individus qui hivernent sous nos climats : une seule observation, dans le département, concerne un oiseau observé le 17 janvier 1990 à Saint-Priest. La plupart hiverne au sud du Sahara, certains au Proche-Orient. Le peu d'hivernants rencontrés chez nous sont

souvent des oiseaux affaiblis incapables d'entreprendre le voyage. Lors de cette migration, on peut observer des concentrations exceptionnelles sur certains lieux, comme ce fut le cas au Col de l'Escrinet (07) le 23 mars 1985 avec 1431 oiseaux en plusieurs groupes. Ces oiseaux continuent de suivre leur voie migratoire, généralement, en traversant le Belvédère de Pierre-Aiguille (Crozes-Hermitage, Vallée du Rhône). Puis, les Milans noirs semblent préférer longer le Rhône et peuvent, éventuellement, emprunter d'autres cours d'eau comme la Saône, plus au nord.



Le graphique construit à partir des données de la base du CORA montre que le passage de mars est important et bien noté. Le pic de fin juin doit correspondre à la sortie des jeunes des couples nicheurs du département. La migration post-nuptiale, très précoce, doit échapper un peu à l'observation, puisqu'en août, au moment où passe le gros des troupes, nos observateurs doivent prendre des vacances bien méritées sous d'autres cieux !

En septembre, où la pression d'observation est sans doute plus forte, on ne note que quelques retardataires avec seulement 46 oiseaux dénombrés.

La prédilection pour les milieux aquatiques est notable chez cette espèce qui niche en forêt à proximité des lacs, des fleuves, des grands étangs, des marais, des tourbières et parfois de la mer. Certains individus s'en dispensent, pourtant, nichant parfois à plus de 25 kilomètres d'un point d'eau. En fait, c'est leur régime alimentaire surtout piscivore qui les rapproche des zones aquatiques. Toutefois, très opportunistes, ils se contentent de tout un éventail de proies y compris des oiseaux,

souvent des oisillons capturés au sol. Ils ne dédaignent ni les rongeurs, ni les batraciens, ni les reptiles. Les insectes entrent aussi, pour une large part, dans leur régime alimentaire. Enfin, ce sont des charognards et ils ne dédaignent pas les déchets ménagers.

Les oiseaux planent à faible hauteur avant de fondre sur la nourriture ou parfois marchent au sol. Ce sont d'excellents voiliers capables de brusques crochets afin de capturer de gros insectes.

Du fait de ses goûts alimentaires peu délicats, le Milan noir a progressé en effectif. Rare au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce n'est qu'en 1855 qu'OLPHE-GAILLARD a soupçonné sa nidification près de Lyon. Il était autrefois un rapace bien plus rare que son cousin le Milan royal, mais cette tendance est inversée aujourd'hui. La protection dont bénéficient les rapaces depuis le décret du 24 janvier 1972, mais également l'eutrophisation et la pollution des eaux douces, responsables de l'apparition de nombreux cadavres de poissons en été, l'ont favorisé. Les dépôts d'ordures ménagères, l'accroissement de la circulation automobile multipliant le nombre d'animaux morts sur les routes ont facilité cette expansion.

D'après les études menées sur la reproduction, les oiseaux nichent à l'âge de trois ans au plus tôt. Les jeunes d'un an estivent le plus souvent sur les territoires d'hivernage. Ceux de deux ans se rapprochent des colonies de nidification, mais ne se reproduisent pas, formant parfois des groupes de célibataires. Les Milans noirs qui se sont déjà reproduits sont des partenaires fidèles, généralement, qui retrouvent leur conjoint sur le lieu de nidification. Les parades se font de la manière suivante : les oiseaux décrivent des orbites en volant de façon parallèle l'un à l'autre, se tournant d'un côté, puis à l'opposé et simulant parfois des attaques mutuelles. A l'occasion de la nidification, les oiseaux chantent. Leur chant est constitué de hennissements caractéristiques filés.

Le Milan noir niche le plus souvent isolément, mais aussi en colonies assez lâches. L'aire est placée à la lisière forestière ou sur un arbre isolé : elle est construite de toutes pièces, sinon il s'agit d'un ancien nid, parfois de corvidés ou de rapaces, récupéré et rechargé. Les oiseaux la retrouvent d'année en année. Elle a la particularité de contenir tout un tas de détritus : chiffons, morceaux de papier et de plastique amoncelés par le mâle, ce qui semble faire le bonheur de la femelle. Les oiseaux pondent généralement dans la deuxième quinzaine d'avril deux à trois oeufs, rarement quatre. La couvaison débute dès la ponte du premier oeuf. Les jeunes naissent au bout

d'un mois et restent au nid une quarantaine de jours. Après leur envol, ils suivent leurs parents, encore une quarantaine de jours et entreprennent aussitôt la migration de retour. Une forte pluviosité et des températures basses sont des facteurs défavorables provoquant une forte mortalité juvénile.

L'étude menée par le CORA-Rhône sur le site de Crépieux-Charmy donne des éléments très intéressants sur le reproduction, d'autant plus qu'elle a concerné 38 couples de ce secteur à forte densité, sans doute la plus forte densité du département (CAPARROS 2003).

Les parades, appels, chants, accouplements et transports de matériaux débutent dès les premiers jours de mars pour les couples les plus précoces. En moyenne, ils se situent vers la fin du mois de mars, avec des dates tardives vers le 25 avril.

Les premiers couples débutent leur couvaion dès fin mars, les plus tardifs fin avril, voire début mai. La date moyenne du début de couvaion se situe environ au 18 avril.

Ce faisant, les premières éclosions sont notées fin avril, les dernières fin mai, avec une moyenne aux environs des 14/16 mai.

10 couples ont échoué dans leur reproduction.

Pour les 28 autres, les premiers envols de jeunes sont observés vers le 20 juin, la date moyenne se situant vers les tous derniers jours de juin et les tous premiers de juillet. Les couples les plus tardifs verront leurs jeunes s'envoler vers le 10/12 juillet.

Le nombre de jeunes à l'envol est de 1 pour 12 couples, de 2 pour 15 couples et de 3 pour un seul couple.

La moyenne de jeunes à l'envol est donc de 1,6 pour les couples ayant réussi leur reproduction. Elle tombe à 1,2 si l'on y inclue les couples l'ayant échouée.

Le Milan noir, de par ses effectifs (entre 163 et 211 couples d'après l'enquête rapace), est le troisième rapace le plus abondant, dans le département du Rhône, après la Buse variable et le Faucon crécerelle. La nidification est notable près des cours d'eau. Les meilleures densités, tant sur le plan local que sur le plan national, se trouvent le long du couloir rhodanien où il existe plusieurs colonies au nord comme au sud de Lyon, chacune contenant une trentaine à une cinquantaine de nids. L'espèce, comme ailleurs en France, semble avoir progressé depuis une vingtaine d'années notamment sur les monts du Lyonnais. Elle a progressivement colonisé les bords de rivières comme l'Azergues, la Brévenne, la Turdine ou la Coise en profitant de l'exploitation agricole qui en est faite aux abords. Les oiseaux se spécialisent, ainsi, dans la chasse de nombreuses petites proies blessées ou à découvert par l'utilisation des machines agricoles lors des moissons dans les champs et des fenaisons dans les prés. Ces nouvelles techniques agricoles leur procurent une nourriture facile et abondante, contribuant ainsi à leur expansion.

Nous avons constaté, à plusieurs reprises et en des endroits différents, que le Milan noir constitue des colonies mixtes en compagnie du Héron cendré. Non seulement, il y récupère des nids non utilisés de hérons, profite des déchets de poissons laissés par les grands échassiers et de surcroît, y trouve une plus grande sécurité à l'intérieur des colonies. L'expansion de ce grand échassier, le long des cours d'eau, semble donc le favoriser.

Cette espèce évite les massifs densément boisés, notamment ceux d'altitude comme dans le Haut-Beaujolais où il est plutôt rare. Enfin, il semble être absent du Beaujolais viticole (<500m d'altitude). Etonnamment, bien que présent de manière régulière dans le Val de Saône, la densité semble relativement faible sans que l'on en explique les raisons. Pour les années 2000 à 2001, seuls trois à six couples ont été recensés sur l'ensemble de ce district.

La population en Rhône-Alpes est estimée aujourd'hui entre 3 209 à 4 080 couples (soit 16,6 % de l'effectif français : de 19 300 à 24 600 couples). La population d'Europe occidentale semble poursuivre son augmentation puisqu'en migration post-nuptiale, pas moins de 23.940 individus ont été comptés au passage sur les cols pyrénéens en 2003 et 18.849 en 2004.

Son caractère commun ne doit pas occulter le fait que ce rapace est sensible à certaines causes de mortalité. A notre connaissance, une seule étude, réalisée dans le département des Bouches-du-Rhône (KABOUCHE 2001), mentionne que celles-là sont dues à : électrocution (40%), heurts divers (32%), désairages (13%), causes naturelles (5%), causes inconnues (4%), poisons (3%), piégeages et tirs (3%). Par ailleurs, les recensements effectués dans certains pays d'Europe centrale et orientale dévoilent plutôt une régression générale de l'espèce depuis un siècle. On peut penser que, dans le département du Rhône, les causes de mortalité sont sensiblement identiques à celles constatées ailleurs. Souhaitons seulement que ce rapace maintienne ses effectifs, une colonisation de nouveaux milieux semblant improbable à l'heure actuelle.

Déjà protégée par l'Annexe I de la Directive Oiseaux et l'Annexe II de la Convention de Berne, le maintien de cette espèce implique qu'elle puisse exploiter suffisamment les zones humides et les cours d'eau où elle se procure la plupart de ses ressources alimentaires. Ces dernières doivent, pour cela, ne plus être drainées et transformées en zones de cultures céréalières. Les activités éco-pastorales comme l'élevage extensif à proximité de ces zones humides ainsi que d'autres utilisations traditionnelles de celles-là le favorisent. La protection des ripisylves dans lesquelles le Milan noir se reproduit en colonie devrait s'imposer. Cette espèce étant souvent victime d'empoisonnement, un meilleur contrôle de l'utilisation d'appâts empoisonnés est également nécessaire. Enfin, les installations électriques à moyenne tension jugées dangereuses et situées à proximité des colonies de Milans noirs devraient être neutralisées, protégées, voire enterrées pour celles qui sont situées dans les zones importantes pour la conservation des oiseaux.

Bertrand DI NATALE

#### **Bibliographie :**

---

CAPARROS O. (2003). Suivi de la reproduction du Milan noir *Milvus migrans* sur le site de Crépieux-Charmy (69) en 2003. CORA-Rhône : 15 pages.

CORA Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000*. Lyon, Centre Ornithologique Rhône-Alpes Editeur: 336 pages.

DI NATALE B. (2001). *Enquête nationale 2000-2001 ; estimation des populations de rapaces diurnes nicheurs en France : résultats d'enquête du département du Rhône*. Lyon, C.O.R.A. Rhône.

GENSBOL B. (1993). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*. Lausanne, Delachaux & Niestlé : 384 pages.

GEROUDET P. (1965-1984). *Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Lausanne, Delachaux & Niestlé : 427 pages.

KABOUCHE B. (2001). Evolution historique des causes de mortalité du Milan noir *Milvus migrans*. *L'Oiseau magazine : rapaces de France-supplément*, 3 : 11-12.

MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999). *Le guide Ornitho*. Paris, Delachaux & Niestlé : 390 pages.

ROCAMORA G. & YEATHMAN-BERTHELOT D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 pages.

THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) (2004). *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. Paris, Delachaux & Niestlé : 176 pages.

URLUN J.P. (2003). Communiqué de presse: bilan du 24<sup>ème</sup> programme de la migration dans les Pyrénées. *Orgambidexka Col Libre*.

YEATHMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995). *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Paris, Société Ornithologique de France : 776 pages.



# Le Milan noir de Bertrand est-il de même origine que celui de Léonard ?

Annie PINGET

En tous cas, Bertrand (DI NATALE) est comme Léonard (DA VINCI) d'origine italienne.

A la suite d'un article paru dans le « *Nouvel observateur* » n° 2100 : « *L'atelier de Vinci, vrai ou faux ?* », je ne peux m'empêcher de vous rappeler une anecdote rencontrée dans le livre de Jean-Marie LAMBLARD : « *Le Vautour ; mythes et réalités* », qu'il intitule : « *Léonard, Freud et le Vautour* ».

Je vous ai déjà parlé de J.-M. LAMBLARD à propos de « *l'Oiseau nègre* » paru il y a quelques années et qui relatait l'importance symbolique de la pintade dans les civilisations méditerranéennes.

Reprenons l'article du journal où l'on apprend qu'a été découverte la « *bottega* », atelier de Léonard à Florence. Sur les murs de cet atelier, ont été découvertes des esquisses d'oiseaux d'une ressemblance impressionnante avec celles du « *Codex atlantique* », conservé à la bibliothèque *Ambrosiana* de Milan.

Dans ses carnets, Léonard DE VINCI traita longuement du vol des oiseaux et plus particulièrement des milans. Il inséra alors un souvenir d'enfance : un milan (*nibbio*) venait à lui et lui ouvrait la bouche avec sa queue. Freud s'empara de cette anecdote et écrivit en 1910 un ouvrage sur le peintre : « *Un souvenir d'enfance de Léonard DE VINCI* ». Il transforma le Milan en Vautour. Erreur de traduction ?... L'édition allemande des souvenirs d'enfance de Léonard portait « *Geir* » (vautour), ou est-ce une erreur volontaire du psychanalyste ?

J.-M. LAMBLARD évoque le fait que, au moment où Freud écrivit cet essai, l'égyptologie et les vautours prenaient une place prépondérante dans ses théories psychanalytiques.

Quelques indices pour comprendre : Léonard était un enfant illégitime et aimait les garçons. Je vous laisse à traduire, comme le fait J.-M. LAMBLARD dans son livre, ce que pouvait signifier « *uccello* » et « *uccellini* » dans l'argot garçonnier de Florence !

Pour ceux qui n'ont pas (comme moi) un amour immodéré pour l'Italie et les Italiens, *uccello* et *uccellino* signifient « oiseau » et « petit oiseau ». Pierre PERRET l'a chanté autrement !

Quant à la bibliothèque *Ambrosiana* du nom du saint Patron de Milan, saint Ambroise, elle recèle des trésors. Des *Codex* (manuscrits assemblant des feuilles de parchemin) y ont été recueillis. Il y a aussi une partie pinacothèque. Elle a été fondée en 1609 par le cardinal Borromeo.

Le *Codex atlantique* recueille des dessins de Léonard de l'année 1478 à 1518. Le nom de ce *Codex* (atlantique) est dû au fait que ces papiers étaient réunis dans un volume de grand format. Souvenez-vous la première page de vos Atlas : ne comportait-elle pas, il y a quelques années encore, la représentation du géant Atlas supportant le monde ?

Quant à Freud, nul n'ignore qu'il fut le psychanalyste du désir.

Avons-nous fait le tour du problème ? Ah bien non ! Quel symbole véhiculait le vautour dans la mythologie égyptienne ? La déesse Nekhbet est souvent représentée en vautour, protecteur de la haute Egypte, déployant ses ailes au-dessus de Pharaon.

La renaissance, l'Egypte, la psychanalyse, décidément les ornithologues ont fort à faire ! Il suffit d'ouvrir l'œil (d'Horus bien sûr !).

Annie PINGET

# NOTE SUR L'AVIFAUNE DES PLANS D'EAU DE BOURDELAN

J.P. RULLEAU (février 2005)

Les plans d'eau de Bourdelan (Anse et Villefranche) ne sont séparés que par l'agglomération de Villefranche-sur-Saône de la partie nord du Val-de-Saône (communes de Taponas, Belleville-sur-Saône, Saint-Georges-de-Reneins, Arnas) qui fait l'objet d'une proposition d'inscription au registre des sites Natura 2000 (cf le Document d'objectifs de janvier 2001 : « Prairies humides et forêts alluviales du Val-de-Saône. Site Natura 2000 n°A1 »).

## Le site (voir la carte de la page 29)

L'ensemble se compose de quatre plans d'eau d'importance et d'intérêt inégaux, étagés du nord au sud, de Villefranche à Anse, le long de la rive droite de la Saône :

- **Bordelan** ou **Bourdelan (Villefranche)**, petit étang dédié à la baignade au nord, à la pêche sur les autres rives, séparé de la Saône par une bande enherbée et arborée (site noté BV).
- La **gravière d'Anse**, en exploitation, séparée de la Saône par une étroite langue de terre garnie d'arbres (peupliers, frênes), communique avec elle par une ouverture pour les barges de matériaux (notée GA).
- La **base nautique**, le plus grand des quatre plans, utilisée en tant que telle les après-midi d'été et fréquentée par pêcheurs et promeneurs (un chemin aménagé en fait le tour) ; à noter un bief qui en suit le côté ouest et communique avec la Saône au sud ; au nord une roselière s'est installée et des dunes d'extraction séparent le plan d'eau d'une zone de lande à bosquets et des prairies humides ; à l'est, des lambeaux de ripisylve subsistent entre la rivière et l'étang (notée BN).
- Le petit **plan d'eau du Colombier**, enfin, est l'étang de pêche typique (noté PC).

N.B. : A part la gravière, les plans d'eau sont alimentés par la nappe phréatique.

## Le suivi

Malgré la proximité géographique du site, nous n'avons pas fait de suivi au sens scientifique du terme. Les notes ci-dessous reflètent simplement un certain nombre d'observations effectuées à des saisons et des fréquences diverses, entre l'hiver 1997 et l'hiver 2005. A savoir : 31 visites hivernales, 2 printanières (de nombreuses visites non évoquées ici, avaient pour objet des relevés botaniques ; il est difficile de porter deux casquettes et de regarder en même temps à ses pieds et dans des jumelles !), 9 estivales, 6 automnales. Nous présenterons donc surtout le bilan des visites d'hiver, les plus nombreuses et les plus fructueuses.

## Bilans

### 1/ Les Anatidés

- **Canard colvert** *Anas platyrhynchos* : hôte quasi permanent, vu toute l'année, circulant sans cesse de la Saône aux plans d'eau en fonction de la pression de dérangement (chasse), de l'abondance en ressources alimentaires.
- **Canard Chipecu** *Anas strepera* : 5 observations en janvier-février, 11 individus le 14/01/03, BN.
- **Canard Pilet** *Anas acuta* : 1 mâle en janvier, GA.
- **Canard Siffleur** *Anas penelope* : 3 observations en décembre-janvier, BN.

- **Canard Souchet** *Anas clypeata* : 2 observations en janvier, BN.
  - **Sarcelle d'hiver** *Anas crecca* : 8 obs. de décembre à février, 16 oiseaux le 17/02/03, BN.
  - **Nette rousse** *Netta rufina* : 3 observations en janvier, 6 individus le 16/01/04, BN.
  - **Fuligule milouin** *Aythya ferina* : 16 observations de décembre à janvier, 90 individus le 17/01/03, BN, GA, BV.
  - **Fuligule morillon** *Aythya fuligula* : 11 observations de décembre à janvier, 12 oiseaux le 15/01/05, BN, BV.
  - **Garrot à œil d'or** *Bucephala clangula* : 4 observations en décembre -janvier, BN, GA.
  - **Harle bièvre** *Mergus merganser* : 1 observation d'une femelle en janvier 2003, BN.
  - **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* : 2 individus le 11/02/00, BN.
  - **Macreuse brune** *Melanitta fusca* : 5 individus le 8 janvier 2002, 2 le 15 février 2005, BN.
- Ces anatidés sont vus lors des périodes froides, sans doute en divagation depuis la Dombes proche, à la recherche d'eau libre, fuyant la pression de chasse ...
- Le cas du **Cygne tuberculé** *Cygnus olor* est évidemment à part ; observé en toutes saisons, sa nidification est probable sur la base nautique.

## 2/ Les Grèbes et les Plongeurs

- Le **Grèbe huppé** *Podiceps cristatus* est abondant, voire très abondant, l'hiver : 33 individus le 24/12/04, au moins 130 le 31/01/05, BN, GA, BV.
- Le **Grèbe castagneux** *Tachybaptus ruficollis* est vu régulièrement en hiver également, mais en petit effectif (5 individus le 14/12/01, BN).
- Le **Grèbe à cou noir** *Podiceps nigricollis* a été vu deux fois cet hiver : le même individu ? les 11/12/04 et 15/01/05, GA.
- Le **Plongeon imbrin** *Gavia immer* : un individu vu le 3/01/99 par O. MIQUEL (comm. pers.), BN.
- Le **Plongeon catmarin** *Gavia stellata* : un individu observé le 24/12/03 (idem), BN.

## 3/ Le Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Sur la langue de terre à l'est de la gravière, un rideau d'arbres a longtemps été soupçonné d'être un dortoir ; les comptages de cette année ont montré qu'il ne s'agissait que d'un reposoir : 44 **Grands Cormorans** le 11/12/04 (0 individu à la tombée de la nuit), 60 le 31/01/05... ; de plus, les échanges entre la Saône d'une part, les quatre plans d'eau d'autre part, sont permanents (300 individus sont posés sur l'eau le 28/12/01, BN).

## 4/ Les Ardéidés

- Le **Héron cendré** *Ardea cinerea* est abondant, surtout sur les plages est de la gravière (GA), en toutes saisons.
- Passages d'Aigrettes : 7 **Grandes Aigrettes** *Ardea alba* le 28/12/01 devant la roselière (BN), 1 **Aigrette garzette** *Egretta garzetta* le 29/08/02, GA.
- Le **Butor étoilé** *Botaurus stellaris* a été revu le 14/01/03 (D. ARIAGNO et J.P. RULLEAU) dans la roselière (BN) , confirmant des observations antérieures.

## 5/ Les Rapaces

- Le **Busard Saint-Martin** *Circus cyaneus*, plusieurs observations des deux sexes, a été noté en hiver (de décembre à février, " dunes " , landes et prairies au nord de la BN).
- La **Buse variable** *Buteo buteo* et le **Faucon crécerelle** *Falco tinnunculus* sont des habitués des lieux.
- Le **Milan noir** *Milvus migrans* fait des incursions en été lors de ses chasses au fil de la Saône.
- L' **Effraie des clochers** *Tyto alba* a été longtemps suivie sur le site ; nous l'avons revue dans la grange abandonnée (BN) en janvier 2003 et décembre 2004.

## 6/ Les Rallidés

- La **Foulque macroule** *Fulica atra* est très abondante l'hiver (300 individus le 31/01/05, BN).
- La **Gallinule poule d'eau** *Gallinula chloropus* est régulière, mais très discrète, comme en bords de Saône ; 3 juvéniles vus en juin 2004 dans le bief semblent prouver la reproduction sur le site.

## 7/ Les Limicoles

- Un **Pluvier argenté** *Pluvialis squatarola* observé le 12 septembre 2002 par O. MIQUEL (comm. pers., BN).
- Le **Petit Gravelot** *Charadrius hiaticula* est un nicheur régulier (O. MIQUEL & V. GAGET comm. pers., GA).
- Le **Chevalier guignette** *Actitis hypoleucos* est régulier sur le site (BN, GA, BV), en toutes saisons .
- Un **Chevalier aboyeur** *Tringa nebularia* a été noté de passage le 12/10/04, BN.
- Un **Courlis cendré** *Numenius arquata* chanteur (!) a été entendu et vu dans les prairies humides au nord de la roselière le 14/12/01 , hiver glacial (O. MIQUEL, F. AUGÉY, J.P. RULLEAU).
- Des **Vanneaux huppés** *Vanellus vanellus* passent régulièrement lors de leurs pérégrinations le long de la Saône (N.B. le pré de Joux, au nord de Villefranche, sert de gagnage à plusieurs centaines d'individus chaque hiver : au moins 600 le 7 janvier 2005).

## 8/ Les Laridés

- Le **Goéland leucophée** *Larus michahellis* , en petit nombre, se voit surtout sur la gravière en hiver.
- La **Mouette rieuse** *Larus ridibundus* utilise les plages nord et est de la gravière comme reposoir diurne, souvent en grand nombre (250 individus le 27/02/04).
- Quatre **Guifettes moustacs** *Chlidonias hybridus* , sans doute venues de Dombes, ont été observées le 22 juin 2004, GA.

## 9/ Quelques Passereaux... dont deux remarquables

**Accenteur mouchet** *Prunella modularis*  
**Bergeronnette grise** *Motacilla alba*  
**Bruant des roseaux** *Emberiza schoeniclus*  
**Bruant jaune** *Emberiza citrinella*  
**Bruant zizi** *Emberiza cirlus*  
**Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis*  
**Corbeau freux** *Corvus frugilegus*  
**Corneille noire** *Corvus corone*  
**Etourneau sansonnet** *Sturnus vulgaris*  
**Fauvette à tête noire** *Sylvia atricapilla*  
**Geai des chênes** *Garrulus glandarius*  
**Gobe-mouche noir** *Ficedula hypoleuca*  
**Grimp. des jardins** *Certhia brachydactyla*  
**Grive draine** *Turdus viscivorus*  
**Grive litorne** *Turdus pilaris*  
**Hirondelle de fenêtre** *Delichon urbica*  
**Hirondelle rustique** *Hirundo rustica*  
**Hirondelle de rivage** \* *Riparia riparia*  
**Hypolaïs polyglotte** *Hippolaïs polyglotta*  
**Merle noir** *Turdus merula*

**Mésange à longue queue** *Aegithalos caudatus*  
**Mésange bleue** *Parus caeruleus*  
**Mésange charbonnière** *Parus major*  
**Moineau domestique** *Passer domesticus*  
**Moineau friquet** \*\* *Passer montanus*  
**Pie bavarde** *Pica pica*  
**Pinson des arbres** *Fringilla coelebs*  
**Pouillot véloce** *Phylloscopus collybita*  
**Roitelet huppé** *Regulus regulus*  
**Rossignol philomèle** *Luscinia megarhynchos*  
**Rouge-gorge familier** *Erithacus rubecula*  
**Rouge-queue noir** *Phoenicurus ochruros*  
**Rousserolle effarvatte** *Acrocephalus scirpaceus*  
**Serin cini** *Serinus serinus*  
**Tarier des prés** *Saxicola rubetra*  
**Tarier pâtre** *Saxicola torquata*  
**Tarin des aulnes** *Carduelis spinus*  
**Troglodyte mignon** *Troglodytes troglodytes*  
**Verdier d'Europe** *Carduelis chloris*

\* Une colonie d' **Hirondelles de rivage** s'était installée au nord de la gravière au printemps 2004 ; 55 trous avaient été dénombrés ; pendant l'été, des travaux ont malheureusement mis fin à l'installation de l'espèce.

\*\* Le **Moineau friquet**, devenu plus rare : 15 individus se nourrissent de cynorrhodons le 31/01/05 au bord de la gravière.

#### 10/ Divers !

- Abondance du **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, vu sur la base nautique (BN) ou le bief, et sur la gravière (GA), nicheur certain sur ce dernier site.

- **Pigeons ramiers** *Columba palumbus* et **Tourterelles des bois** *Streptopelia turtur* roucoulent dans les arbres tout autour du site (ripisylve côté Saône ; peupleraie du Colombier, près du pont de Saint-Bernard ; ripisylve et peupleraie sur la rive ouest du bief).

- Le **Pic vert** *Picus viridis* et le **Pic épeiche** *Dendrocopos major* sont vus et entendus très fréquemment dans les mêmes biotopes. Un couple de **Pics cendrés** *Picus canus* et ses trous de forage ont été observés dans la peupleraie du Colombier en février 2003 (V.Dams, comm. pers.).

- Le **Loriot d'Europe** *Oriolus oriolus* fréquente la peupleraie du Colombier.

- Nous avons assisté à un passage exceptionnel d'une cinquantaine de **Guêpiers d'Europe** *Merops apiaster* le 7 août 2003 (migration post-nuptiale ?).

#### En guise de conclusion

Voilà un site qui mériterait d'être protégé, me direz-vous. En effet, et des tentatives de sensibilisation ont été entreprises auprès de la municipalité d'Anse, notamment par la FRAPNA-Rhône, sans trouver beaucoup d'échos. Il faut dire que des intérêts contradictoires s'y expriment, notamment sous forme de projets plus ou moins grandioses de zone de loisirs (sans vocation naturaliste ; heureusement, le manque de finances semble bloquer tous les projets) et que des nuisances importantes s'y exercent.

En vrac :

- La base nautique, l'étang du Colombier et celui de Bordelan-Villefranche sont abondamment fréquentés par les pêcheurs, notamment sur les parties (BN) en roselière.

- La base nautique n'est pas suffisamment vaste pour qu'on puisse y délimiter des zones de "non-navigation" comme à Miribel-Jonage ; heureusement, l'activité ne s'y exerce qu'en été et n'y est pas très intense.

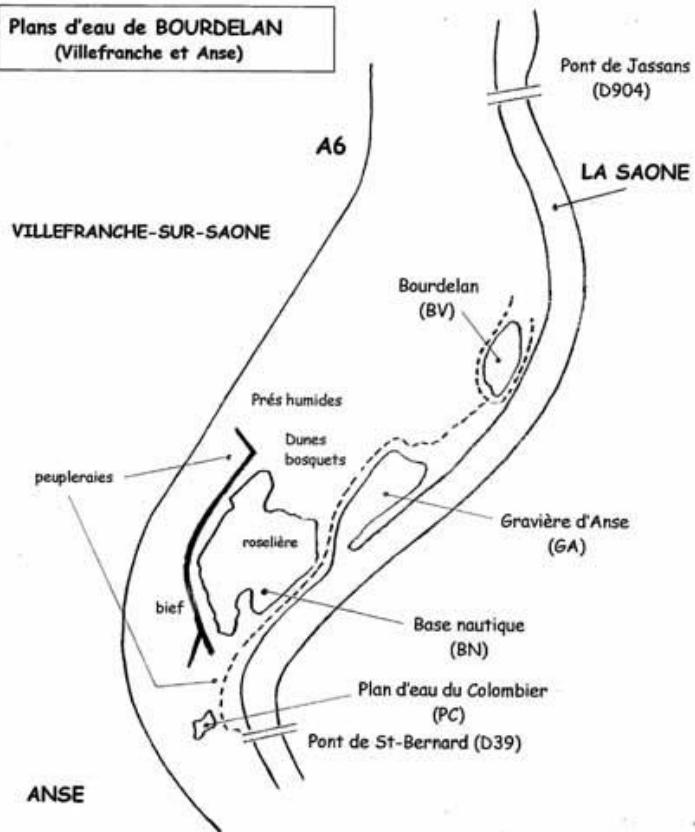
- Les activités de la gravière nuisent évidemment à des installations d'espèces comme les Hirondelles de rivage ou les Guêpiers d'Europe.

- Le site est abondamment ouvert à la promenade par le chemin qui fait le tour de la base nautique ; les motos tout-terrain peuvent y pénétrer malgré les différents obstacles aménagés ; il est également fréquenté par des faunes quelque peu nuisibles à la qualité du site (jeunes amateurs de bière, joints et même voitures brûlées autour de la base nautique ; rendez-vous très spéciaux entre l'autoroute et la roselière, au nord du même site...).

Peut-être un nouveau chantier à ouvrir mais qui nécessiterait beaucoup de contacts avec les décideurs locaux (municipalité, Conseil général, exploitant de la gravière...) et sans doute des actions conjointes des diverses associations de protection de la nature. Il paraît clair que la municipalité d'Anse ne serait pas réceptive actuellement à un dossier qui se bornerait à présenter les richesses floristiques et faunistiques du site.

Jean-Paul RULLEAU

**Plans d'eau de BOURDELAN**  
(Villefranche et Anse)



D'après IGN 3030 Villefranche  
BV : 250 x 500m<sup>2</sup>  
GA : 400 x 800m<sup>2</sup>  
BN : 750 x 1250m<sup>2</sup>  
PC : 120 x 150m<sup>2</sup>

# Le Grand-duc d'Europe *Bubo bubo* dans le département du Rhône

V. GAGET- J.M. BELIARD - O. IBORRA  
CORA-Rhône Octobre 1999

En 1995, excepté l'Ardèche où 75 couples de Grands-Ducs d'Europe sont répertoriés, aucun département de la région Rhône-Alpes n'avait réalisé de synthèse de la présence de cette espèce, contrairement au Massif Central où son recensement s'effectue depuis une vingtaine d'années.

En 1998, le CORA-Rhône est sollicité pour répondre à une enquête sur les 236 carrières du Rhône répertoriées en 1997 par la commission préfectorale des carrières du Rhône. L'exploitation de ce fichier des carrières "falaises artificielles", couplée à la connaissance de la répartition du Grand-duc d'Europe dans les sites rupestres naturels depuis 1976, est à l'origine de cette étude « **Le Grand-duc d'Europe dans le département du Rhône en 1999** ».

L'étude porte sur le recensement du nombre de couples et sur la répartition dans le département du Rhône du Grand-duc d'Europe, espèce totalement protégée en France depuis 1972 et inscrite comme espèce rare sur la liste rouge des espèces françaises menacées.

Aux 131 carrières du fichier retenues comme sites potentiels, s'ajoutent 13 sites connus et non répertoriés, avec indices de présence. Ont été exclues de la zone de prospection les 105 carrières dites "gravières".

Un seul site a été visité par personne et par soirée.

La prospection débute une à deux heures avant le coucher du soleil jusqu'à une heure et demie après et consiste en :

- la recherche d'indices au sol : fientes, pelotes de réjection, bogues de hérissons, etc...
- la recherche et l'écoute du chant et des cris éventuels selon la méthode de R. FAURE (1978).

La période la plus propice pour cette prospection est entre novembre et février.

De plus, le 6 février 1999, une soirée d'écoute a été organisée pour l'ensemble des membres de l'association. 85 adhérents du CORA-Rhône se sont répartis en 43 équipes de prospection.

Les données recueillies sur les fiches d'inventaire du CORA et trois autres fiches spécifiques seront utilisées lors de l'étude générale du Grand-duc d'Europe dans la région Rhône-Alpes et une partie de ces données concernant le nord du Rhône sera communiquée à EDF, en perspective d'un équipement spécifique de ses installations électriques pour protéger le rapace des risques d'électrocutions.

82 sites, sur 54 communes, étaient à prospecter pour définir l'état des carrières et la présence du Grand-duc.

60 sites ont été prospectés au moins une fois : 9 sites avec couple nicheur, 26 sites avec indices de présence et 25 sites à prospection négative.

22 sites restent à prospecter.

19 nouveaux sites ont été découverts dont 4 avec preuves de reproduction.

La distance constatée entre les sites occupés varie entre 1 et 3 kilomètres.



dessin Alain RUFER

Le rapport réalisé, le Grand-duc d'Europe dans le département du Rhône, **permet d'estimer le nombre de couples présents dans le Rhône entre 50 et 100. Il y a donc bien eu, comme espéré, une recolonisation par l'espèce des sites potentiels, et, même si elle reste rare et menacée, les mesures de protection qui l'ont concernée ont porté leurs fruits.**



L'extension géographique des populations de Grand-duc d'Europe dans le département du Rhône est à l'origine de sa réapparition dans le sud du département de Saône-et-Loire d'où il avait disparu avant 1970.

Les facteurs favorables à son accroissement démographique dans le département du Rhône sont multiples :

- les carrières, sites artificiels qui procurent les bases du biotope de reproduction de l'espèce, sont nombreuses
- des ressources alimentaires suffisantes dans les zones de reproduction retenues par le rapace
- la protection de l'espèce depuis 1972 qui limite les destructions volontaires, cause de son anéantissement lors des décennies précédentes.

Mais, dans l'avenir, on peut se demander quelle influence aura sur la population de Grand-duc d'Europe la fermeture des décharges à ciel ouvert, sites de ressources alimentaires riches en *Rattus norvegicus*, une des proies favorites de cette espèce prestigieuse.

Résumé d'étude rédigé par Pascale GIROUD

# SUIVI AVIFAUNISTIQUE ET BATRACOLOGIQUE DU MARAIS DE BOITRAY (2004)

Rapport d'étude. V.GAGET (octobre 2004)

Le marais de Boitray, sur Arnas et Saint-Georges-de-Reneins est un site d'importance régionale et nationale pour la faune et la flore. Ce patrimoine naturel est reconnu par le statut de Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), E.N.S. (Espace Naturel Sensible) du département du Rhône susceptible d'être intégré dans une zone " Natura 2000 " (directive européenne Habitats : Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône).

Dans le cadre de la politique environnementale du Conseil Général, à l'initiative de la commune de Saint-Georges, le C.R.E.N. a réalisé un premier plan de gestion du site, mis en œuvre de 1996 à 2001 ; un second est en cours, de 2003 à 2008. L'un des objectifs est de conserver l'intérêt patrimonial des milieux herbacés hygrophiles, notamment par des mesures de fauche et pâturage. Dans ce cadre, le CORA-Rhône est chargé du suivi des espèces d'oiseaux remarquables (tous les 2 ans) et d'amphibiens (tous les 3 ans).

## Le suivi avifaunistique

Il a été réalisé en 1998, 2000, 2002 et 2004 : deux passages effectués par le même observateur (V. GAGET) en période de nidification (fin mai, mi-juin, entre 6h45 et 9h40), selon la méthode des IKA, sur des zones en gestion, le long de 4 transects prédéfinis. En 1998, 2000, 2002, 2003, 2004, 2 puis 4 points d'écoute ont été suivis sur les roselières (méthode des IPA de 2x20 mn).

Espèces particulièrement recherchées : Locustelle tachetée, Locustelle luscinoïde, Phragmite des joncs, Bergeronnette printanière...

Le marais se révèle être un biotope attractif en période de reproduction : 45 espèces observées en 2004 (mais 57 en 2002), 70 espèces cumulées depuis 2000. Bondrée apivore (nicheuse probable), Faucon hobereau (nicheur certain) et Gobe-mouche gris sont apparus en 2004 ; notons donc un recul du nombre d'espèces observées en 2004 par rapport à 2002, avec en particulier la " disparition " de l'Alouette des champs, l'Autour des Palombes, le Courlis cendré, et le Tarier des prés. Pour ce qui concerne les espèces patrimoniales, toujours pas (ou plus) de Bergeronnette printanière, Fauvette babillarde, Pie-grièche écorcheur, Râle d'eau ; les effectifs des Bruants des roseaux, Hypolais polyglottes, Phragmites des joncs diminuent nettement ; les Fauvettes grisettes, Locustelles tachetées, Rousserolles effarvates restent stables ou augmentent.

Ce sont en fait les espèces de milieux forestiers qui se maintiennent ou progressent le plus, ainsi que les espèces de milieux buissonnants (strates supérieures à 1,50 m : Fauvette grisette) ; alors que les espèces des milieux buissonnants pionniers (strates inférieures à 1,50 m : Hypolais polyglotte) se tassent, et celles des milieux humides et marécageux (Phragmite des joncs) s'effondrent, voire disparaissent de l'inventaire (Râle d'eau).

## Conclusions :

- Le pâturage par les vaches Highlands fait apparaître les variations de population les plus importantes, surtout au bénéfice des espèces de milieux forestiers ;
- Le secteur de fauche tardive (après le 15 juillet) est le plus riche, mais ne profite pas pour autant aux espèces de prairies de marais qui sont en train de disparaître (comme au niveau national : cf le bilan du programme STOC 2003) ;

- Le secteur de fauche moyennement tardive (fin juin) montre des effectifs stables mais peu denses ;
- Le secteur pâturé intensivement (vaches "classiques") est la zone la plus pauvre et la moins diversifiée ; cependant les Locustelles tachetées et Phragmites des joncs semblent s'installer en bordure de ces pâturages.
- La fauche ne semble pas avoir eu d'impact sur les roselières.

### **Le suivi batracologique**

16 points d'eau ont été repérés dans le marais.

Les amphibiens sont détectés à vue, au chant ou par capture.

Premier passage le 24 mars 2004 : identification des pontes précoces (Crapaud commun, Grenouille rousse et Grenouille agile).

Deuxième passage les 3 et 5 mai : description des mares et pêche aux Urodèles à l'épuisette et au filet.

Troisième visite : mêmes dates, en soirée et début de nuit, pour une écoute nocturne.

Bilan :

- Triton palmé dans 8 mares
- Triton crêté dans 1 mare
- Triton alpestre dans 4 mares
- Grenouille verte dans 2 mares
- Grenouille agile dans 5 mares
- Crapaud commun dans 1 mare
- Aucune espèce dans 5 mares (dont 3 nouvelles, créées fin 2003)
- La Rainette verte vue en 2000 n'a pas été retrouvée.

Les crues d'hiver apportent un nombre important de poissons qui sont une gêne au développement des amphibiens. D'autre part, l'importance parfois excessive de la ripisylve et les détritiques de la décharge d'Arnas, en limite nord du marais, sont également un frein au bon développement des populations d'amphibiens que l'on serait fondé à espérer, eu égard au nombre de mares et de points d'eau, a priori en nombre suffisant. On pourrait *a minima* envisager une destruction ou un déplacement des poissons recueillis à chaque pêche.

*Résumé rédigé par J.P. RULLEAU (février 2005)*



A. RUFER

# La réserve naturelle volontaire de Crépieux-Charmy

## Résumé d'étude (de 1989 à 2001)

Chargé d'étude : Vincent GAGET

L'eau potable du *Grand Lyon* est captée dans une vaste zone de 375 hectares, le **champ captant de Crépieux-Charmy**, au nord-est de l'agglomération et en aval du Parc de Miribel-Jonage. C'est le plus vaste captage d'Europe classé "réserve naturelle volontaire" et l'on y compte 114 puits.

L'eau recueillie provient de la nappe des alluvions récentes du Rhône. Douées d'un excellent pouvoir filtrant, ces alluvions épurent naturellement l'eau qui s'infiltré à partir du fleuve. Le *Grand Lyon* a ainsi le privilège de disposer en abondance d'une eau dont la qualité est exceptionnelle.

Cette ressource peut produire jusqu'à 550.000 m<sup>3</sup> par jour, alors que les besoins journaliers moyens des 265.000 abonnés de l'agglomération s'élèvent à 320.000 m<sup>3</sup>.

En cas de pollution, une usine de secours et des captages périphériques prendraient le relais pour maintenir une distribution de qualité.

### ❖ Indicateurs techniques 2003 (source : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com))

- 1.161.082 habitants desservis (51 des 55 communes du *Grand Lyon*)
- 297.179 abonnés,
- 3.700 km de réseau,
- 64 réservoirs et châteaux d'eau,
- 115 millions de m<sup>3</sup> pompés par an sur 114 puits et forages,
- consommation unitaire moyenne : 85,8 m<sup>3</sup>/habitant/an
- 8.027 analyses réalisées

## 1. Crépieux-Charmy : observations faunistiques

La zone de captage des eaux de l'agglomération lyonnaise est une réserve naturelle depuis juillet 1952. Son avifaune est particulièrement riche, ceci pouvant s'expliquer par la diversité des biotopes (forêt alluviale, buissons, prairie artificielle, petite zone humide) et la tranquillité du site, interdit au public.

Pour suivre l'évolution de cette avifaune et orienter les plans de gestion du site, un recensement des espèces nicheuses avec leur site de reproduction a été effectué de 1989 à 2001.

L'avifaune présente une bonne diversité avec 147 espèces d'oiseaux observés pendant la période d'étude, dont 83 espèces nicheuses certaines, 22 nicheuses possibles restant à confirmer.

En 2000, des indices de présence de nouvelles espèces ont été notés : le Hibou moyen duc, le Grand-duc d'Europe vu en chasse, le Cygne noir.

Les espèces observées, inscrites en annexes de la Directive européenne "Oiseaux" (qui vise à assurer la protection des espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage), présentent des

intérêts patrimoniaux divers. Ainsi, le Milan royal a été observé en migration au printemps 1998. Il est classé sur la liste rouge des espèces menacées au niveau mondial. Citons également le Martin pêcheur et le Milan noir. D'autres espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive, observées en période de reproduction mais sans preuve de nidification, sont particulièrement suivies : la Pie-grièche écorcheur, le Grand-duc d'Europe, le Faucon pèlerin, l'Engoulevent d'Europe, la Bondrée apivore.

A l'échelle nationale, nous retrouvons sur le site plusieurs espèces classées sur la liste des espèces menacées en France :

Espèces en danger : la Bécassine des marais, le Canard pilet, la Sarcelle d'été.

Espèces vulnérables : la Cigogne blanche et la Cigogne noire, le Harle bièvre.

Espèces rares : le Fuligule morillon, la Sarcelle d'hiver, le Cygne tuberculé, le Grand-duc d'Europe, le Tarin des aulnes, le Chevalier guignette.

Une étude détaillée de deux espèces coloniales a été réalisée :

Le Héron cendré : l'effectif de la colonie est passé de 4 couples en 1988 à 61 en 2001.

Le Corbeau freux : 157 nids en 1991 à 283 en 2001.

Autre espèce remarquable :

Le Milan noir : une bonne densité de 43 couples. 9 nids de grande taille de plus de 8 ans sont à conserver.

En ce qui concerne le Grand Cormoran, la population est estimée par comptage sur les dortoirs nocturnes en fin de soirée. En 1995, on compte 50 oiseaux suite à un effarouchement effectué sur Miribel ce même hiver, 1008 oiseaux en 1996, puis un pic de 1354 le 15 décembre 1999. Des effarouchements d'octobre à novembre 2001 sur la réserve provoquent l'éclatement du dortoir en 5 micros dortoirs, puis l'abandon de la réserve pour Miribel-Jonage.

Outre l'avifaune, ont été réalisés des inventaires des amphibiens, reptiles et mammifères.

Chez les amphibiens, les Grenouilles vertes sont omniprésentes, les Grenouilles agiles se reproduisent dans les lînes du nord du site et dans une flaque de la zone de Charmy, ainsi que les Crapauds communs. Des comptages de ponte ont été réalisés : en moyenne, 150 pontes pour les Grenouilles agiles, 250 pontes pour les Crapauds communs. Est également présente la Grenouille rieuse.

Onze Tritons palmés sont observés en 1998 dans la lîne n°2, ainsi que des larves dans un réservoir à l'ouest en 1999. En 2001, des caisses sont placées dans les flaques de Charmy pour une expérience universitaire : 18 individus y sont trouvés.

Le Crapaud calamite a deux grandes périodes de ponte identifiées en 1998 et 1999 d'avril à mai pour la première et en juin pour la seconde, avec un total de 94 pontes découvertes. En 2000, 39 pontes sont observées et 152 en 2001.

Le suivi de ces batraciens est indispensable pour vérifier le taux de croissance réel des populations sur les champs captants. Il faudrait numéroter ou dénommer chaque point d'eau identifié pour que les différents naturalistes ou chercheurs puissent bien parler des mêmes zones.

Pour les reptiles, Couleuvre à collier, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Lézard des murailles et Lézard vert, Tortue de Floride se partagent le territoire et aucun changement n'a été noté de 1998 à 2001.

Quant aux mammifères, il faut mentionner la Fouine découverte en 1999 et le Putois en 2000. Parmi les grands mammifères, une chevrette est observée sur Charmy en 2000, les traces de Chevreuils sont notées en 2001. Le Sanglier est également présent.

Afin de prévoir l'impact de divers aménagements, des recensements ont été faits par la méthode des IPA (Indice Ponctuels d'Abondance) à un mois d'intervalle.

- Le projet de creusement de quatre bassins en 2002-2003 risque d'affecter 26 espèces, en particulier la Buse variable et le Milan noir.
- La mise en eau d'une zone humide pourrait perturber 18 espèces présentes sur le pourtour de cette lande.
- Une zone buissonnante, au sud du Mollard, propice aux orchidées, pourrait être favorable à de petits passereaux, ainsi qu'aux Engoulevents, si elle était réouverte. Le cortège d'oiseaux inventoriés s'apparente davantage à un milieu forestier qu'à un milieu buissonnant.
- Sur la prairie sèche de Charmy, l'avifaune est pauvre, il faudrait y placer des nichoirs à Moineaux friquets. Des espèces de milieu forestier sont présentes : Mésanges, Loriots.

Cette réserve est également surtout intéressante par la densité de certaines espèces comme le Milan noir (voir l'article sur cette espèce dans le présent numéro), le Pigeon colombin, le Héron cendré, etc.

Etant reliée par le Rhône au Parc de Miribel-Jonage à l'est, au Parc de la Feyssine à l'ouest, à laquelle fait suite cet espace des bords du Rhône qu'est le Brétillod, il est important que cette zone, aux portes de notre agglomération, conserve son aspect naturel qu'a perdu depuis longtemps le Parc de la Tête d'or, à quelques coups d'ailes des puits captant l'eau vitale aux Lyonnais.

Il faut continuer d'y suivre l'évolution de populations animales afin d'en conserver les richesses. Pourquoi ne pas y faciliter l'accroissement des Milans noirs et les populations de batraciens ?

## **2. CREPIEUX-CHARMY : les zones dégradées en cours de réhabilitation**

En 1992, a été annexée à la zone des champs captants de Crépieux-Charmy, une zone située au sud dans le méandre de Charmy, ceci afin de mieux protéger le site de captage des eaux. Il s'agissait d'une ancienne zone agricole et de stockage de graviers fortement dégradée par les travaux antérieurs.

Cet espace dégradé a été revégétalisé avec des arbres autochtones, ce qui a transformé le milieu. Aux peupliers et acacias déjà existants, les nouvelles plantations ont ajouté frênes, érables, merisiers, noyers.

En 1998, un premier inventaire répertoriait 25 espèces d'oiseaux (133 couples) de milieux buissonnants surtout (Fauvette grisette, Fauvette à tête noire, Hypolais polyglotte, Tarier pâtre) et en 2001, 31 espèces (165 couples). Se pose donc le problème de savoir si les plantations ont eu des effets sur l'évolution de l'avifaune.

La méthode d'inventaire adoptée est celle des quadrats qui comporte 6 passages en période de reproduction. Chaque passage se fait à une vitesse inférieure à 1 km/heure, tous les oiseaux observés sont notés avec des précisions sur leur comportement et la zone d'observation. Si l'individu est vu avec des critères de nidification, il est considéré comme représentant un couple nicheur (noté 1) ; si deux individus sont proches, ils sont aussi considérés comme couple nicheur (noté 1). Un individu seul ou émettant un cri représente un demi couple (noté  $\frac{1}{2}$ ). Un nid découvert ou une femelle qui couve ou un nourrissage sont la confirmation d'un couple reproducteur (noté 1n).

L'analyse des tableaux de résultats fait apparaître de nouvelles espèces reproductrices : en 1999 : Geai des chênes, Caille des blés, Mésange bleue, Etourneau sansonnet ; en 2000 : Epervier d'Europe, Canard colvert, Faucon crécerelle, Buse variable, Grimpereau des jardins. Toutes ces espèces, hormis la Caille des blés, sont forestières (le Canard colvert aime se reproduire dans les sous-bois).

Des espèces ont disparu : Grive draine, Linotte mélodieuse, Chardonneret élégant, Milan noir, Serin cini.

On note donc une évolution vers un peuplement par des espèces plutôt forestières, sans que pour autant les espèces de milieux buissonnants s'affaiblissent.

Les espèces les plus représentées sont : la Fauvette à tête noire, la Fauvette grisette et l'Hypolais polyglotte. Les Tariers pâtres sont moins nombreux.



Les plantations nouvelles ne portent pas encore de nids. Ceux-ci se trouvent dans les buissons, les grandes graminées le long des layons (sentiers), dans les peupleraies noires des levées sèches, ainsi que dans les haies.

Petit Gravelot et Caille des blés nichent dans les zones graveleuses et steppiques.

L'étude fait également apparaître la répartition des espèces sur les différentes parcelles.

Sur 23 parcelles, 17 ont subi des modifications dont 2 ayant été soumises à un programme de gestion, en particulier une prairie sèche. Celle-ci a vu son nombre de couples nicheurs tripler en 1999. La Caille des blés a ainsi trouvé le biotope à son goût. Cette prairie a été fauchée pour dynamiser certains végétaux, tout en conservant des buissons.

Pour un futur plan de gestion, il serait bon d'envisager la création d'une prairie à graminées et plantes à fleurs avec une fauche annuelle les premières années, et, pour éviter l'implantation des plantes ligneuses, une fauche tous les deux ans ensuite. Le maintien d'une lisière avec une stratification étagée serait bénéfique pour la biodiversité faunistique. Bruant proyer, Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Tarier pâtre daigneraient sans doute investir les lieux...

L'étude de ces 65 ha montre donc une augmentation de l'avifaune, mais la progression est faible, puisque l'on ne compte actuellement que 25 couples/ha, alors qu'à Miribel-Jonage tout proche, ce nombre est de 65 couples/ha. Ce milieu offre cependant des ressources alimentaires puisque quatre espèces de rapaces peuvent s'y reproduire.

L'entretien de certaines parcelles comme la prairie sèche est positif, alors que sur d'autres où la végétation est diversifiée et jeune, il est préférable de ne pas intervenir. Les peupleraies sont les zones les plus pauvres en oiseaux, les zones plantées de feuillus mais non entretenues sont un peu plus riches. Ce sont les parcelles où l'évolution vers le bois dur s'est faite naturellement qui sont le plus colonisées : ceci est l'atout majeur de cette réserve secrète aux portes de notre ville.

**Résumé rédigé par Nicole CARRET**



# Le Jaseur boréal, star de l'hiver !

Dominique TISSIER

Pour l'ornithologue français, le Jaseur boréal *Bombycilla garrulus* fait partie de ces quelques oiseaux mythiques, comme la Mouette de Sabine *Larus sabini* ou le Pic tridactyle *Picoides tridactylus*, que chacun rêve d'observer un jour en France, en sachant qu'il lui faudra à la fois de la patience et des conditions bien particulières, additionnées d'un peu de chance... Pourtant, aucun d'entre nous n'imaginait que ce dernier hiver nous amènerait une telle opportunité avec un nombre d'oiseaux aussi important.

Le Jaseur boréal est un oiseau vivant dans le nord de la Scandinavie et de la Russie, dans la taïga nordique, principalement dans les vieilles forêts de conifères, se nourrissant principalement d'insectes en été et de baies en hiver (SVENSSON, MULLARNEY, ZETTERSTROM, GRANT 2000). De la taille d'un Etourneau (18 à 21 cm), son plumage ocre-roux est admirable, son élégance remarquable, avec sa huppe

érectile, son masque noir, sa gorge marquée de noir et blanc et des parures jaunes, rouges et blanches sur les ailes et la queue.

En période hivernale, certains restent très au nord en Russie, d'autres descendent vers le sud en Europe de l'est jusqu'à la Caspienne et la Mer Noire (BEAMAN & MADGE 1998). Ils restent donc inaccessibles à beaucoup d'entre nous, nous laissant à nos rêves et nos espoirs.

Mais certaines années, la conjonction d'une profusion d'insectes facilitant une bonne reproduction et d'une mauvaise fructification des arbustes à baies dans leur zone de répartition pousse les Jaseurs à partir à la recherche de nourriture, et cette quête hivernale, de forêts en bosquets, de haies en vergers, les amène de plus en plus au sud, vers l'Europe de l'ouest. On assiste alors à ce que l'on a convenu d'appeler chez nous des invasions !

Les deux plus importantes du XX<sup>ème</sup> siècle, qui en a vu 13, ont été celles des hivers 1913-14 et 1965-66 où des dizaines de milliers d'oiseaux ont été observés dans quasiment toute la France, sauf en Corse. Plus récemment, en 1988-89, une petite invasion de plus de 2000 oiseaux a surtout touché la Franche-Comté. L'hiver suivant n'a vu que quelques centaines d'individus, de même que l'hiver 1995-96 (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2000).

Dès octobre 2004, les premiers Jaseurs sont signalés en Belgique, puis, fin octobre, début novembre, quelques-uns sont observés en Alsace, dans le nord de la France, avec la première observation de l'espèce sur la célèbre digue du Clipon à Dunkerque, ainsi qu'en Lorraine et en Savoie.

Puis, en janvier 2005, de nombreux groupes sont observés dans le Jura qui rassemble alors la majorité des individus de France.

Mais les observations se multiplient aussi en Haute-Savoie, dans le Vercors, dans le Bugey... et enfin, fin janvier, les premiers Jaseurs sont signalés dans notre département du Rhône : de belles observations sont faites par de nombreux ornithologues dans les vergers de Dardilly où de nombreuses pommes non récoltées font leur bonheur ainsi que celui de milliers de Grives litornes *Turdus pilaris* et d'Etourneaux sansonnets *Sturnus vulgaris*, mais aussi à Grézieu-la-Varenne, à Tassin, à Sainte-Consoce, Marcy l'Etoile, Saint-Genis-les-Ollières, Charbonnières,

La Tour-de-Salvagny, Sainte-Foy-les-Lyon, Francheville, Brindas, Saint-Julien-sur-Bibost, Corbas, Solaize, Vourles, sur le plateau mornantais, etc... et même à Lyon, Vénissieux et Villefranche, ainsi que dans le Beaujolais.

De nombreuses autres régions sont concernées, Hautes Alpes surtout, Alpes-maritimes, Auvergne, Bourgogne, Lorraine, Aube, Pas-de-Calais, Isère, Loire, Ardèche, Drôme, Vaucluse, Lozère, Cher, etc... quelques-uns en région parisienne, à Chantilly (Oise), à Dreux, Tours, Orléans, Bourges,... et même quelques oiseaux en Normandie, deux à Morlaix (Finistère) en Bretagne et un sur l'Ile de Ré...

Un individu est même observé en Espagne, ce qui semble être la première donnée de l'espèce dans ce pays depuis plus de cent ans !

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et une synthèse plus complète et mieux renseignée paraîtra probablement bientôt dans une revue nationale.

A signaler une observation personnelle (D. TISSIER) d'un groupe d'une centaine d'oiseaux au cœur du petit village montagnard de Ceillac, dans les Hautes-Alpes, à plus de 1640 mètres d'altitude, le 23 février, sous la neige. Ayant eu également l'occasion de les voir à Bouverans (Doubs) le 16 janvier, à Dardilly le 31 janvier et à Tassin (Rhône) le 13 mars, je les ai trouvés très peu farouches, contrairement à ce qui est mentionné sur certains ouvrages ; on pouvait rester à admirer leur plumage magnifique et leur élégance "naturelle" à quelques mètres d'un groupe sans provoquer le moindre envol...

Certains ont eu la chance d'observer des groupes de taille importante, comptant de 100 à 500 individus.

Ces Jaseurs viennent se nourrir de pommes dans les vergers, mais surtout de baies de sorbiers, d'aubépines, de troènes, d'églantiers et d'alisiers, qu'ils engloutissent d'un trait. En les observant manger, on comprend vite qu'un groupe vide rapidement une haie de ses fruits !...

Les oiseaux repartent alors, de région en région, à la recherche de nouvelles sources de nourriture. On les voit ainsi, par exemple, en mars, venir se nourrir sur les bourgeons de peupliers en bord de Rhône.

Ces déplacements fréquents rendent difficiles un comptage précis, mais ce sont sûrement plusieurs milliers d'individus, peut-être davantage, qui sont arrivés en France durant cet hiver.

Le caractère exceptionnel de cette invasion a donné lieu à plusieurs articles de presse dans des journaux à grand tirage, quotidiens ou hebdomadaires, et même à plusieurs reportages télévisés aux heures de grande écoute !... Le Jaseur boréal aura donc bien été la star de cet hiver 2004-2005.

Le mystère demeure sur ce que vont devenir ces oiseaux. Ne s'agissant pas de migrations habituelles, on peut penser que, si la plupart retourneront vers le nord, certains n'effectueront pas de voyage de retour et resteront à errer en Europe au gré de leurs besoins alimentaires. Peut-on envisager des tentatives de reproduction en France ? Ce n'est pas complètement exclus...

A noter aussi le très grand nombre de Grives litornes observées cet hiver un peu partout dans la moitié est de notre pays, accompagnées de quelques Grives mauvis *Turdus iliacus*.

Même si elles viennent de moins loin et sont régulières chaque hiver (et nicheuses dans l'est de la France), il semble que leurs effectifs, également difficilement estimables, aient dépassé les chiffres habituels.

Les Etourneaux sansonnets semblent également avoir été particulièrement nombreux durant cet hiver, même si l'on manque de données précises sur cette espèce peu notée par les observateurs. Personnellement, j'ai pu assister à un spectacle impressionnant d'un rassemblement de probablement plus d'un million d'oiseaux (l'évaluation de tels groupes inhabituels étant toujours très difficile) lors d'un trajet sur l'autoroute A4, à 20 kilomètres au sud de Reims, le 31 octobre 2004, des nuées d'oiseaux volant au-dessus de la chaussée et des centaines de milliers recouvrant les champs voisins sur plus d'un kilomètre...

Enfin, ceci étant peut-être lié aux mêmes conditions de cet hiver en Europe septentrionale, beaucoup d'ornithologues auront pu également aller voir, en janvier et février, les impressionnants dortoirs de Pinsons du Nord *Fringilla montifringilla*, principalement ceux des vallées du Drugeon et de Cluses-et-Mijoux, dans le Jura français, qui ont rassemblé de un à deux millions d'individus chacun, spectaculaires nuées d'oiseaux dans lesquelles plongeaient quelques Faucons pèlerins *Falco peregrinus*, Eperviers d'Europe *Accipiter nisus* ou même Autours des palombes *Accipiter gentilis*.

Dominique TISSIER

P.S. : Nous ne pouvons citer ici les noms de tous les observateurs, ornithologues ou non, assidus ou occasionnels, simples promeneurs ou jardiniers, tous ceux qui ont découvert ou redécouvert des groupes ou des individus, puisque, probablement, quasiment tous les naturalistes de France, amis et parents, ont dû voir des Jaseurs durant cet hiver qui restera dans nos mémoires !...

Bibliographie :

---

**ARIAGNO D. (2005).** Jaseur boréal, une exceptionnelle invasion. Rhône-Nature n°204. FRAPNA-Rhône.

**BEAMAN & MADGE (1998).** Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental, Nathan.

**DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2000).** Inventaire des oiseaux de France, Nathan.

**RENAUDIER A. (1998).** Les oiseaux du Rhône. L'Effraie n°13. CORA-Rhône.

**SVENSSON L., MULLARNEY K., ZETTERSTROM D., GRANT P.J. (2000).** L'album ornitho. Delachaux & Niestlé.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/coches-fr>

